

Y  
0708  
1795

Séries de Maisons d'arrêt  
1795

Le Publiciste philanthrope

2 parties

(1796)

Opinion sur la Situation

(1772)

par

Xavier Audouin

Né à Limoges en 1766

Mort à Paris en 1837



Xavier Audouin

né à Limoges 18 avril 1766

mort à Paris le 7 juillet 1837

Prêtre vicaire de Saint Thomas & Aquin

épouse C 15/1 1793 s'il y a lieu

de l'Académie des Sciences & de la Guerre

Secrétaire Général au Ministère

Commissaire du Pouv. exécutif en Vendée

membre de l'Académie -

Secrétaire Général de l'Académie -

à l'Académie des Sciences et Arts -

littéraire de la C<sup>o</sup> Administration & de la Guerre

en 4 volumes -

de l'Académie de Montpellier et après

1817 au No. 1000 XVIII -

UNIVERSITÄT  
Abierta al mundo  
Biblioteca Sala Parlamentaria



14. L'INTÉRIEUR  
DES  
MAISONS D'ARRÊTS.

---

PAR XAVIER AUDOUIN.

---



A PARIS,

Chez **POUGIN**, Imprimeur-Libraire, rue des Pères  
N<sup>o</sup>. 9.

*Et chez tous les Marchands de nouveautés.*

---

1795.

## A V I S.

INCARCÉNÉ par l'ancien gouvernement, n'obtenant point de justice du nouveau, j'ai cru servir mon pays et travailler à ma justification en employant tout le tems de ma retraite forcée à écrire mes mémoires sur la révolution de France ; depuis 1789.

Sans fortune, il ne m'est pas possible de donner cet ouvrage à l'impression ; peut-être aussi seroit-il dangereux de présenter si vite des faits que plusieurs acteurs ont intérêt de cacher. Assez de haines me poursuivent, sans en provoquer de nouvelles. J'ai donc pris le parti de déposer mon testament politique en mains étrangères, mais sûres. Aucune puissance n'est assez forte pour le leur arracher. » Soyez sans inquiétude, m'a-t-on dit ; il sera remis à vos enfans « ce dépôt confié par le malheur et l'amitié. « Du moins, ils sauront, mes enfans, que leur père ne fut pas un méchant homme ; la postérité aussi jugera qui de mes oppresseurs ou de moi mérita mieux de son pays.

A présent, je n'ai qu'un besoin, celui d'inspirer à mes concitoyens tout l'intérêt que mérite ma femme, et d'éloigner d'elle les chagrins à venir par le tableau des chagrins passés. J'ai cru atteindre ce but en détachant de mes mémoires les dernières pages, où je raconte notre amour et nos malheurs. Puissent-elles n'être lues que par des personnes assez sensibles pour plaindre son infortune et honorer sa constance !

Puisse aussi la peinture véritable de l'intérieur  
des maisons d'arrêts améliorer cette branche  
d'administration, en attendant que nos mœurs  
et nos lois permettent à l'accusé d'avoir son  
tolt habituel pour prison, et de ne chercher  
d'autre asyle que sa conscience.

# L'INTÉRIEUR

## DES

### MAISONS D'ARRÊTS.

On avoit vu périr sur les mêmes échafauds de bons et de mauvais citoyens ; un plus grand nombre étoit tous les jours entassé dans les mêmes prisons ; le système du gouvernement étoit à nud ; détruire et les hommes qui regrettoient la royauté et ceux qui résistoient à l'usurpation des droits du peuple, tel étoit le besoin, la marche des dominateurs pour asservir la multitude abusée. La destruction du conseil exécutif, son remplacement par des hommes ineptes, mais vendus aux tyrans, m'avoient fournis assez de moyens de former ma conviction. Parmi ces nouveaux commissaires, le citoyen qui me succédoit dans l'administration des secours publics m'avoit donné des avis précieux. J'avois du conclure de tout ce que l'on me disoit, que j'étois aussi un des hommes gênans ; j'attendois mon tour. Pache venoit de rompre ouvertement avec les comités ; il avoit particulièrement maltraité *Billaud* ; j'avois rompu plusieurs lances avec *Robespierre*, *Vadier*, *Collot*. Ma femme aussi avoit eu une querelle avec l'un des gouvernans ; c'étoit trop d'ennemis, un seul pouvoit nous perdre ; la vengeance de tant de méchans puissans devoit être éclatante ; elle le fut.

Les détails d'emprisonnement, le serrement que fait éprouver une injuste arrestation, tous ces maux sont devenus communs à un si grand nombre de personnes, la suite de la révolution pourra les rendre encore familiers à tant d'autres, que je crois ne pas être ennuyeux en retraçant ce que j'ai éprouvé dans cette circonstance.

Le maire de Paris avoit été arrêté dans la nuit du 20 au 21 floréal ; les comités imaginèrent devoir en même-tems étouffer toutes les voix qui pourroient réclamer en sa faveur. Il s'étoit rendu à minuit à la maison d'arrêt des *Anglais*, rue de l'Oursine, sans permettre que l'on nous

réveillât ; nous ne le fûmes qu'à cinq heures du matin , par l'agent des comités.

L'antichambre de l'appartement que j'occupois avec ma femme, étant toutes les nuits rempli par les gendarmes d'ordonnance, par les pompiers, les garçons de bureaux et autres personnes de service, j'étois dans l'usage de ne fermer et de n'ouvrir jamais la nuit. Quelque bruit donc que fit le porteur d'ordres avec son escouade, je continuai de sommeiller fort paisiblement ; mais ma femme entendant le bruit des armes, fut effrayée ; alors je sautai sur mes pistolets ; je courus à la porte ; je reconnus tous les gendarmes qui remplissoient la première pièce. C'étoit bien tout l'attirail d'une arrestation. Je laisse à ceux qui ont partagé ma position à sentir ce que ce spectacle me fit éprouver. J'étois nud ; je me rejettai dans mon lit, et serrant ma femme dans mes bras : allons, du courage, mon amie, du courage ; et elle répétoit : oh ! les coquins ! oh ! les coquins !

Mon apparition à la porte, et sans doute la vue de mes pistolets avoit un peu dérangé la tenue de l'exécuteur en chef des ordres des comités ; la porte étoit ouverte et personne n'entroit ; un spectateur indifférent à ce qui nous arrivoit auroit ri de l'inquiétude et des petites précautions de cet homme. D'abord il remplit l'appartement de gendarmes, qui se rangèrent en bataille, appuyés sur les croisées ; ensuite il leur cria d'ouvrir les rideaux de ces croisées, et puis ses abbais-jours, et tout cela sans oser entrer ; enfin, quand toutes les dispositions furent faites, paroît cet homme, mais encore loin du lit. Il lut gravement son arrêté, au nom des deux comités de salut public et de sûreté générale réunis ; je n'étois point étonné de tout cela, j'avois assez de force pour moi, et mon parti étoit pris ; mais quand je l'entendis prononcer le nom de ma femme, oh ! la mort que j'attendois ne m'auroit pas fait plus de mal ! Le premier mot de ma pauvre femme fut : Serai-je avec mon mari ? Non, dit l'homme aux arrestations ; mais mon enfant, aurai-je mon enfant ? Je crois que oui... Ce mot lui rendit toute sa force ; elle se jeta sur le berceau de l'enfant qui dormoit près de notre lit, et elle m'étonna par un courage au-dessus de son sexe, au-dessus même de l'humanité. Cet homme nous dit encore qu'il nous étoit défendu de toucher à nos papiers, et il passa donner une deuxième représentation de cette scène dans l'appartement de notre bonne maman, nous laissant seulement un

extrait de son escorte. Il courut ensuite de chambre en chambre, cherchant par-tout d'autres victimes; car, avec son mandat, il pouvoit à volonté mettre la république toute entière en arrestation; ses pouvoirs portoient qu'il arrêteroit toute notre famille, etc., etc., se trouvoit à la suite de chacun de nos noms, on avoit même fait un mandat particulier pour la femme de Pache, quoiqu'elle fût morte depuis plus de sept ans. Dans notre malheur, il fallut bénir la nature d'avoir devancé les coups de nos bourreaux. Cet homme ne pouvant rouvrir les tombeaux, se borna à arrêter mon beau-frère, ma femme, mon enfant, sa bisayeule, le jeune Pache, nos domestiques; il cherchoit encore mon frère, qui leur échappa; enfin il revint dans notre appartement pour procéder à l'apposition des scellés; il étoit accompagné de deux administrateurs de police et du commissaire de police de la section. Ces fonctionnaires nous connoissoient, et à juger par la part qu'ils prirent à notre position, ils n'avoient pas cessé de nous estimer. Ma femme demouroit calme dans la crainte de nous affliger réciproquement; nous nous contraignions tous les deux; néanmoins, nous ne pûmes plus y tenir lorsque l'on amena dans notre chambre le jeune Pache avec la grande mère; les domestiques eurent dans le même instant la permission d'entrer nous embrasser; pleurer, nous embrasser encore et pleurer toujours fut pendant assez longtemps ce que nous pûmes faire. Si l'on présenta aux comités un rapport fidèle de cette scène, et si parmi des monstres, quelqu'un conservoit encore quelque sentiment humain, ils durent connoître quels cœurs ils déchiroient. Lévi, administrateur de police, ne put retenir ses larmes; j'observai un gendarme qui pleuroit plus que nous; mais ce qui dut le plus affliger nos bourreaux, c'est que personne ne nous fuyoit; les domestiques, les personnes attachées à la maison accoururent donner des témoignages d'intérêt. Mon frère, que l'on n'avoit pu trouver, profita d'un moment où l'on étoit passé dans une autre pièce pour y apposer les scellés; il eut le courage ou l'imprudence de venir nous faire ses adieux au milieu des gendarmes; aucun ne songea à l'arrêter; tous, au contraire, favorisèrent sa fuite. Son porte-feuille étoit dans mon secrétaire; il pouvoit avoir besoin de ses brevets et passe-ports pour se sauver à son régiment; un gendarme le lui remit après les avoir examinés. Non, le peuple n'étoit point démoralisé comme on l'a dit,

l'humanité n'étoit point bannie de tous les cœurs, mais la terreur étoit dans tous.

M. Dossonville, ( c'est le nom de l'exécuteur d'ordres du comité ) M. Dossonville ayant sans doute honte de jouer tout seul le brutal, fit enfin semblant d'être comme tout le monde. D'abord il demanda à déjeuner, ensuite il nous conseilla d'en faire autant; il voulut bien dire aux gendarmes qu'ils pouvoient se retirer. Ils nous génoient moins que lui; je les priai de déjeuner, et pendant ce tems, nous fîmes tous nos arrangemens; nous payâmes nos dettes, nous fîmes le compte aux domestiques, nous prîmes toutes les précautions possibles pour ne faire partager nos peines à personne.

Il y avoit là le secrétaire de Pache, le nommé *Bernard*, espion de Robespierre; son visage me fatiguoit autant que celui de M. Dossonville; néanmoins, pour montrer à lui et à son maître que je n'avois rien à cacher, je lui remis tout ce qu'en argent et en effets nous avions à conserver. Le dépositaire étoit peu fidèle, puisqu'il s'est trouvé 500 livres et une montre d'or de soustraits.

Nous n'avions plus de prétexte pour éloigner notre départ; il étoit déjà plus de midi; Bernard, qui devenoit ordonnateur, ordonna au cocher de mon beau-père de nous conduire. J'obtins, comme une faveur insigne, que j'accompagnerois ma femme à la prison avant d'entrer dans la mienne. Dossonville voyant que les rieurs n'étoient pas pour lui, consentit à nous conduire seuls. La cour de la mairie s'étoit remplie de pauvres diables qui ne concevoient pas comment on nous faisoit coupables; avant que de monter en voiture, nous embrassâmes plusieurs personnes; nous vîmes sur tous les visages l'étonnement et la pitié. Dossonville en parut étonné; sans doute il en fit son rapport, et cet intérêt trop général, trop marqué déconcerta les hommes à projets; peut-être même lui devons nous de n'avoir pas péri; on pensa qu'il n'étoit pas tems.

Le chemin de Port-Libre ne dura qu'un moment; mais combien celui où il fallut me séparer de ma pauvre *Silvie*, combien ce moment fut douloureux! Comme tous ses traits dans ce moment ont demeuré bien gravés dans mon cœur! Je la voyois depuis dans ma prison, je la voyois me serrer dans ses bras, me présentant son enfant, m'excitant à ne pas trop m'attendrir. La pauvre femme souffroit cruellement pour se contraindre; ses yeux étoient fixés sur les miens; je concevois qu'elle imaginoit que

nous nous voyons pour la dernière fois. L'affreuse porte de sa prison s'ouvrit ; se referma avec une rapidité déso-lante. Pourquoi du même coup le bras de cet horrible guichetier ne me donnoit-il pas la mort ?

Dossonville étoit entré dans la prison ; je demeurai avec le jeune Pache dans la voiture plus d'un quart-d'heure ; personne ne nous gardoit ; le cocher et le do-mestique étoient à nous ; ils nous aimoient assez pour favoriser notre fuite. Je n'en eus pas même l'idée ; tout absorbé par la douleur de la séparation de ma femme, la vie , la liberté , le monde , tout n'étoit plus rien. Dossonville revint ; il étoit tout changé pour moi ; je ne voyois plus un bourreau des comités ; c'étoit l'homme heureux qui avoit demeuré avec ma femme un quart-d'heure plus que moi ; je l'interrogeois comme un ami , un confident : « Qu'a-t-elle dit , Silvie ? a-t-elle » pleuré ? elle vous a bien chargé de me dire quelque » chose ? et mon enfant , il ne crioit pas , mon enfant ? » Je vous avois prié de lui faire donner une chambre , » où elle pût respirer un bon air ? elle nourrit . . . » » voyez - vous , ma femme , elle nourrit . . . » Ah ! bon Dieu ! à qui parlois - je de ma femme , de mon enfant ? Le monstre pouvoit-il rien connoître aux senti-mens qui m'agitoient ? Sa réponse à toutes mes questions , étoit toujours , *oui , oui* ; n'importe , ce *oui* me soulageoit. Je fus jusqu'à presser sa main dans les miennes , en le conjurant d'aller souvent recommander ma femme dans sa prison. Enfin j'arrivai dans la mienne ; c'étoit à Pélagie , au fauxbourg Marceau , près du jardin des Plantes.

Ma bonne maman , qui étoit dans une autre voiture , étoit déjà au greffe : cette femme octogénaire conservoit dans ces momens affreux tout son sang-froid , toute sa gaieté ; elle n'avoit d'inquiétude que pour mon enfant. Ma fille ne pourra pas nourrir , disoit-elle , et cependant elle nous rassuroit de son mieux. Elle étoit déjà écrouée , on la conduisoit dans une chambre au secret ; elle de-manda si elle ne pourroit jamais nous voir ; la réponse très-négative la fâcha.

Je vis alors arriver au greffe un nouveau prisonnier. L'homme du comité , qui le conduisoit , ne nous con-noissant pas , s'échappa en propos qui durent me donner à penser. Cette fois , disoit-il , nous verrons donc guil-lotiner cette sacrée commune. C'étoit donc à la commune que l'on en vouloit ; c'étoit pour former l'opinion que les

agens des comités , par ordre sans doute , commençoient à annoncer ce que l'on essayoit depuis long-temps.

Après que nous eûmes été écroués , Pache et moi , on visita notre linge très-scrupuleusement. Ça ne devoit pas finir par-là : un guichetier me sauta aux cheveux ; je fus un peu surpris de voir cet homme s'occuper de ma toilette ; c'étoit , disoit-il , pour prendre le ruban de ma queue , dans la crainte que je n'en fisse un mauvais usage , et , par la même occasion , il vendit un peigne courbe pour attacher les cheveux. C'est cette manière de coëffure que conservent les anciens détenus , et qui sans doute a donné la mode que l'on appelle aujourd'hui à la victime.

On procéda ensuite à l'opération qu'en terme d'ergot l'on nomme *rapioter* , ce qui veut dire : fouiller dans les poches , s'emparer de ce qu'elles contiennent comme dangereux ou défendu , fouiller jusques dans vos bottes , et vous renvoyer dans votre chambre comme un homme qui vient de se battre.

J'arrivai dans cette chambre très-mécontent de voir à quel point l'humanité étoit dégradée par des monstres à visage d'homme. Un coquin , que j'ai connu depuis pour ancien geolier de la Bastille , ordonna à Pache de me quitter ; il le conduisit dans un autre secret. Cette nouvelle séparation ne fut pas le dernier coup. Aux pleurs de Pache succéda le cri des verroux ; cette musique-là ne me consoloit pas du tout. Je demurois seul dans ma chambre ; eh ! quelle chambre !

Un mauvais lit en remplissoit la moitié ; une chaise , une table , formoient le reste de l'ameublement. On lisoit sur les murailles les noms de ceux qui l'avoient habitée , avec quelques maximes dont les unes invitoient à l'espérance , les autres portoient au désespoir ; toutes étoient dictées par le malheur.

Mais ce qui assombrit davantage mes réflexions , c'est que je marchois sur du sang ; il étoit caillé sur le pavé ; il y en avoit aux murailles ; il y en avoit dans mon lit ; par-tout il y avoit du sang. J'en cherchois la cause , lorsque j'entendis , dans le corridor , des guichetiers dire : « Il est dans la chambre où s'est tué Lhuillier. » Effectivement on en parloit la veille dans Paris. Ce malheureux Lhuillier , procureur-général du département de Paris , mis en jugement avec Camille et Philippeaux , avoit été acquitté. Les comités le firent réincarcérer au secret à Pélagic. Il ne fut pas assez fort pour souffrir cette

nouvelle injustice ; il avoit conservé un rasoir , il s'en servit la nuit pour s'ouvrir les veines , et quand , au matin , les geoliers vinrent compter leurs victimes , celle-là n'étoit plus en leur pouvoir.

J'avois connu Lhuilier dès le commencement de la révolution ; encore quelques jours avant son arrestation , il étoit venu me faire part de ses inquiétudes sur l'usurpation des gouvernans et sur les dangers que couroient les amis de la liberté ; et l'on me réduit à mêler mes larmes à son sang. J'en veux détourner mes regards ; j'approche des barreaux de la croisée , j'aperçois dans la cour sa paille ensanglantée que des chiens léchoient. Enfin je me familiarise avec tant d'horreurs , toutes les idées de mort s'emparent de mon imagination. J'ai bien souvent senti les dégoûts du monde ; l'injustice des hommes m'a assez irrité pour me faire entrevoir de sang-froid le terme du mal , de vivre ; mais c'est la première fois , c'est la seule fois où j'ai senti cette fièvre dévorante qui faisoit circuler dans mes veines , dans tout mon corps , dans tout mon être , cet ennui de la vie , cette soif de ma destruction , cet irrésistible besoin de cesser de souffrir. Dans cette extrême agitation , je courrois de la porte à la croisée , je me laissois ensuite tomber sur la chaise , sur le lit , par terre , je marchois pour retomber encore. « Non , disois-je , non je ne veux pas être donné en spectacle à ceux qui hier m'applaudissoient , qui demain m'insulteront : il ne dépend peut-être plus de moi de vivre . . . ; mais quelle puissance m'empêchera de mourir ? Je puis m'étrangler avec mon mouchoir . . . » Voici une éponge ; en l'avalant je vais m'étouffer . . . » Pourquoi ne briserois-je pas les vitres de ma croisée pour me déchirer les veines . . . ? Et au défaut de tous ces moyens , ne puis-je pas enfin m'écraser la tête contre les murailles . . . ? Lhuilier , je vais te suivre ; moi aussi , je m'ennuie de souffrir. »

Cette détermination ne fût pas plutôt prise , que je sentis le calme , presque le bonheur succéder à mes fureurs. Tous les biens de la vie ne m'ont jamais fait éprouver une sensation plus douce que l'assurance d'être débarrassé de la vie. Je cherchois quelque chose pour graver sur la muraille mes adieux à ma femme ; cette idée bouleversa tout mon plan. « Mais ma femme , ma pauvre Sylvie , souffrir encore après moi ! Tu veux l'abandonner ! malheureux ! Aurois-tu moins de courage qu'une femme ! Tu peux encore être utile à Sylvie , a

» son père. . . Oui , oui , je puis les revoir , ne fût-ce  
 » qu'au tribunal ; du moins je les verrai , je leur par-  
 » lerai. . . Embrasser ma femme encore une fois , ne pas  
 » mourir sans lui répéter que je l'aime , que j'aurois  
 » voulu la rendre plus heureuse. . . , oh ! ce bien est  
 » plus grand que tout le mal que je souffre. . . Je  
 » souffrirai , je vivrai , mais c'est pour toi , Silvie , pour  
 » toi seule. »

J'avois le cœur brisé par tant de douleur , lorsque le  
 bruit des clefs et des verroux me rappelle à moi-même.  
 On ouvre ; c'étoit un de guichetiers.

Ancien cavalier de maréchaussée , sa taille , son énorme  
 corpulence , sa perruque noire , son farouche regard , sa  
 voix rauque , tout en lui , tout étoit rebutant. . . Eh bien !  
 j'étois injuste : cet homme , sous des dehors si sauvages ,  
 portoit un cœur sensible. « Citoyen Xavier Audouin ,  
 » me dit-il , vous ne vous souvenez pas de moi ; vous  
 » m'avez pourtant rendu service. . . Je m'appelle *Lacroix* ;  
 » vous me fîtes entrer aux Invalides il y a deux ans , avec  
 » le grade de maréchal-des-logis. . . » Et puis , croyant  
 entendre venir quelqu'un , il me donne avec précipitation  
 une de ses mains , et portant l'autre à son cou : « Voyez-  
 » vous , ajouta-t-il , je ne peux pas vous en dire  
 » davantage , il y va de ma tête ; mais si je puis vous  
 » être utile , vous n'avez qu'à parler. »

Après s'être assuré qu'il étoit seul , il revint à moi.  
 — Ma femme , lui dis-je , ma femme est tout ce qui  
 m'occupe. N'est-il aucun moyen d'avoir de ses nou-  
 velles , de lui donner des miennes ? — Impossible , im-  
 possible ! Oui , ici , vous n'avez qu'à demander , hors de la  
 maison , *bernic* ; nous sommes rapicotés en entrant et  
 en sortant tout comme vous. . . Tenez , tous les mili-  
 taires de la prison disent que vous êtes un brave. . .  
 Ceux de Landau (1) sont en colère comme si on avoit

(1) Landau fut bloqué pendant sept mois par l'armée de *Vurmser*.  
 La garnison et les habitans soutinrent le feu du bombardement,  
 et partagèrent le périls de plusieurs sorties. Le courage et la per-  
 sévérance des troupes ; les sacrifices des citoyens qui portèrent  
 toutes leurs provisions dans les magasins militaires , donnèrent aux  
 armées de la Moselle et du Rhin réunies , le temps de venir les  
 délivrer. Mon beau-frère , colonel à l'ancienneté , du vingt-deuxième  
 régiment de cavalerie , ci-devant *Royal-Navarre* , fut envoyé pour  
 annoncer à la Convention cet heureux événement ; et tandis que  
 l'Assemblée donnoit à la garnison et aux habitans des témoignages  
 de la reconnoissance nationale , quatre intrigans les calomnioient  
 auprès du représentant du peuple ; et on sait comment certains dé-

arrêté leur fils. Ils font là-bas une lettre pour vous dire de ne pas vous gêner, si vous avez besoin d'eux. Attendez, je m'en vas tâcher de vous passer ça. . . . et il me laisse pour aller chercher la lettre.

J'avois que j'avois besoin de cette consolation; il reste donc des hommes dont on ne pourra m'arracher l'estime! je mourrai, mais j'emporterai leurs regrets. Si ma femme me survit, ils pleureront avec elle, ils protégeront mon enfant! Mon cœur et aussi ma vanité étoient un peu soulagés.

Je reçus la lettre. *Dornes*, lieutenant-colonel du régiment de Navarre; *Laval*, colonel du cinquante-cinquième; *Landier*, officier de génie; *Josse*, chef de bataillon de l'Allier, d'autres encore me témoignèrent la part qu'ils prenoient à mon infortune; ils offrirent de la diminuer par tous les petits moyens que leur donnoit leur ancienneté; ils m'envoyèrent des livres, et n'étant pas au secret, ils promettoient de savoir par un commissionnaire sûr des nouvelles de ma femme.

J'étois plus satisfait que surpris des témoignages d'amitié que me donnoient ces officiers; je les méritois par tout ce que j'avois fait pour eux. Leurs femmes, leurs parens, venus à Paris, pour solliciter, n'avoient été reçus que chez moi; mon incarcération détruisoit la seule espérance qu'ils eussent de voir finir la leur. Mais je ne concevois rien au dévouement de *Lacroix*. . . . Le premier jour de ma mise au secret, oser me porter une lettre! . . . Je voulus le payer, il refusa, et disparut pour aller déchirer la lettre.

On ne tarda pas à rouvrir mes verroux; c'étoit encore *Lacroix*; mais cette fois, il amenoit avec lui *Dornes*; il ne nous donna que le tems de nous embrasser, et vite le fit sauver; il me prit ensuite par la main; je ne sa-

putés, en contrant la poste, se croyoient en état de juger tout sans avoir rien vu. Ceux-ci mirent en arrestation tous les chefs de la garnison et tous les principaux habitans de la ville. Quatre hommes les accusoient; tous les soldats et tous les citoyens leur rendoient justice: les faits d'ailleurs parloient pour eux, puisqu'ils avoient conservé cette place à la France. N'importe, une centaine d'officiers furent traînés dans les différentes prisons de Paris; plus de deux cens pères de familles ont gémi jusqu'au 9 thermidor dans celles de Wissembourg et de Strasbourg. Le représentant *Dentzel* qui étoit dans la place, fut aussi incarcéré; et ce qu'il y a de particulier, c'est que, lorsqu'ils voulurent implorer la justice de la Convention, leurs cris furent aussi repoussés par ce Bourdon (de l'Oise), aujourd'hui mon dénonciateur.

vois où il me conduisoit; j'arrive dans la chambre du jeune Pache; nous nous embrassâmes, nous pleurâmes et après quelques mots de part et d'autre mal articulés. . . et papa . . . et Silvie . . . et ma bonne maman . . . . . mais que nous veulent-ils . . . courage, courage, et je courus bien vite me renfermer.

» Aprésent, dit *Lacroix*, il faut manger et dormir . . . » ça ne sert à rien d'avoir du chagrin . . . allez, allez » nous aurons des nouvelles de cette femme. . . . » J'avois sûrement besoin de manger, mais soit que ce que l'on me donnoit ne me convint guère, soit que je fusse encore trop suffoqué, je ne pouvois rien prendre. *Dossonville* avoit dit que dans trois jours tout seroit fini; je conelnois de-là qu'on pourroit bien me transférer la nuit à la Conciergerie. Je me jettai donc tout habillé sur mon lit, et malgré le bruit des essayeurs des grilles (1) je m'endormis profondément. Ainsi le sommeil redonnoit des forces à mes sens fatigués, et l'erreur des songes soulageoit mon imagination. Le réveil dissipa trop vite ces utiles illusions; le jour éclairoit déjà ma sombre demeure. Quel réveil! la veille, j'habitois un logement magnifique; j'y trouvois toutes les jouissances que pouvoient donner la fortune et le pouvoir; ma femme partageoit, augmentoit mon bonheur. Oh! combien l'état auquel on m'a arraché contraste avec l'état où l'on m'a réduit! Et pourquoi, en perdant le bonheur, ne perd-t-on pas aussi le souvenir? Tout le monde a vu des prisons; on se fait une idée des peines qui tourmentent les détenus, mais on ne sait pas, non, on ne saura jamais à quels maux sont livrés ceux que l'on tient au secret. Dans l'incarcération ordinaire, les maux physiques sont réels; mais mille ressources dissipent les maux moraux, l'association des compagnons d'infortune, l'exercice que l'on fait, l'air que l'on respire, les nouvelles que l'on apprend, tout console, tout étourdit. Il n'en est pas de même pour l'être isolé qui se trouve circonscrit dans ses mouvemens et dans ses habitudes. Veut-il marcher! après deux pas il a parcouru toute sa chambre; attache-t-il

---

(1) Tous les soirs les guichetiers, armés de barres, venoient frapper sur les grilles des croisées pour s'assurer de leur solidité; cette vibration répétée à toutes les fenêtres, se prolongoit d'ordinaire depuis 9 heures jusqu'à 10. Je laisse à penser quelles crispations faisoit éprouver ce charivari, où les chiens, faisoient aussi leur accompagnement.

sa vue sur quelques objets, il n'aperçoit toujours que des murailles et des fers; la faim le tourmente-t-il, il faut qu'il attende l'heure où un de ses bourreaux doit porter les moyens de prolonger ses souffrances. Ce n'est encore là que les moins insupportables de ses maux. S'il porte un cœur sensible, si son imagination s'enflâme, qu'on se le peigne, s'abandonnant à un flux et reflux d'idées plus bizarres et plus tristes les unes que les autres: il franchit l'intervalle qui le sépare de sa femme, de sa famille, il se représente tous les êtres qui lui sont chers, souffrants et désespérés comme lui. Incertain sur leur sort, incertain même sur leur existence, il ne peut ni entendre leurs soupirs, ni faire entendre les siens. Personne ne viendra-t-il au secours d'un malheureux? Le bruit de ses fers effraye jusqu'aux autres détenus; une loi féroce a prononcé la mort de celui qui donneroit des moyens de communication; cette loi a eu son exécution (1). Il y auroit de la folie à la braver. Il faut donc renfermer en soi-même tous ses chagrins, les repousser pour en être un moment après déchiré avec plus de force; espérer un moment, pour qu'un moment plus tard, cet espoir déçu vous livre à toutes les fureurs, à tous les tourmens de la crainte et du désespoir; si du moins vous pouviez écrire, vous seriez un peu soulagé, en traçant l'histoire de vos malheurs; mais non, complaisans exécuteurs des ordres des tyrans, les guichetiers veillent à ce que jamais il n'entre dans cette chambre ni papiers, ni plumes; le soir, lorsque vos peines survivent au jour, ils vous refusent aussi de la lumière; si le sommeil n'est plus secourable qu'eux, ils vous livrent encore aux réflexions que la nuit couvre d'une teinte plus noire. Le jour, la nuit, toujours seul, toujours l'on souffre, et jamais l'on espère cesser de souffrir. Rien n'égalé ces douleurs; la mort est un bien que l'homme réduit à la torture du secret desire toujours et ne craint

---

(1) Cette loi a eu son exécution. . . Un gendarme des tribunaux en faction sous mes fenêtres, reconnoit Saint-Maurice; il avoit servi, sous ses ordres; il lui témoigne, par un signe, l'intérêt que lui inspiroit sa situation. Saint-Maurice, avec du plomb de sa croisée, écrit à la hâte un mot pour sa femme aussi détenue au Port-Libre; des gens en observations, ont remarqué le signe du gendarme; ils le voient ramasser la lettre. Le malheureux est à l'instant relevé, on le traîne au greffe, on le fouille, on le conduit à la Conciergerie, . . . . Deux jours après, il n'étoit plus, . . . .

jamais. Et ceux qui inventèrent cet état détestable, ceux qui firent verser tant de larmes, ceux qui déchirèrent tant de cœurs, ceux-là ne sont pas tous punis; toutes leurs victimes ne sont pas délivrées. Hélas ! au moment où j'écriis, plusieurs gémissent encore dans les fers.

Encore, si tous leurs coups n'avoient porté que sur moi, je ne me serois pas plaint de mon sort; mais ma femme, mon enfant, son père, son ayeule, son frère, tous les siens. . . . Je n'étois pas assez fort pour supporter cette idée. Quelqu'un d'eux ne succombera-t'il pas sous un poids si accablant? ma femme si jeune avoit éprouvé tant difficultés pour nourrir! Ces difficultés vont augmenter; si mes bourreaux la laissent vivre, le chagrin la tuera. Il la tuera, elle et son enfant. Peut-être, hélas! ne suis-je déjà plus époux ni père. . . . scélérats! me faites vous assez de mal?

Au sort de mes chagrins, j'eus encore une consolation et ce fut à *Lacroix* que je la dus. Il vint m'annoncer que le jeune Pache et sa grande mère étoient en liberté. Il le croyoit du moins; on les faisoit sortir seulement pour assister à la levée des scellés (1). Pache seul demeura libre, parce que n'ayant que 14 ans, il n'auroit pu figurer dans une conspiration; sa grande-mère octogenaire, fut le jour même reconduite en prison et remise au secret.

Lacroix avoit couru tout le jour pour savoir ce que l'on vouloit. Il vit tous mes camarades de la guerre; ils étoient tous abasourdis; ils n'avoient pas cessé de m'estimer, mais un sentiment plus fort étouffoit ce bon mouvement; ils trembloient pour eux-mêmes, et chaque question de mon envoyé, dont l'extérieur n'inspiroit pas du tout la confiance, leur sembloit un piège et les rendoit plus circonspects. Quand Lacroix revint, il me dit, tous vos commis disent force bien de vous, « mais ce sont » des sacrés j. . . f. . . Allez, quand on est là, il ne faut » plus compter sur personne. C'est égal, le malheur n'est

---

(1) Fleuriot, maire postiche, pressé de s'installer à la maison de la Mairie, fit lever les scellés, sans appeler ni Pache, ni moi, et sans égard pour les observations du commissaire de police de la section du Pont-Neuf. Nos papiers et effets (à l'exception de plusieurs objets qui ne se retrouvent plus) furent empaquetés et colportés dans la maison de mon beau-père, rue de Tournon; là nous absents, on fit encore le simulacre d'une réapposition de scellés; ils appeloient cela *mesure conservatoire*!

pas toujours à la porte d'un pauvre homme. D'abord ils ne disent pas de mal et sacré-dieu, quand on ne dit pas de mal d'un homme comme vous, c'est qu'il n'y en a pas à dire.

Je dois au citoyen Martique, aujourd'hui commissaire des secours publics, et qui à la guerre travailloit avec moi, je lui dois cette justice, qu'il donna à *Lacroix* des moyens de voir mon frère, celui qui avoit échappé aux recherches de *Dossonville*. Je dois aussi à *Pille*, commissaire de la commission de l'organisation et du mouvement des armées, de la reconnaissance pour l'acte de courage qu'il fit. Mon jeune frère avoit échappé à *Dossonville*; assurément s'il eut rejoint son régiment, il y eût trouvé l'ordre de son arrestation. *Pille*, comme général, avoit droit à un aide-de-camp; il prit mon jeune frère et le garda avec lui jusqu'après le 9 thermidor.

Les nouvelles n'étoient guères propres à me rassurer; il étoit évident que l'on alloit composer un roman criminel, pour envelopper mon beau-père et moi. Mourir, je l'ai déjà dit, mourir étoit pour moi le bien suprême; mais je ne pouvois me familiariser avec l'idée de passer pour un conspirateur. Conspirateur! moi qui toujours ai conspiré contre les conspirateurs. Eh! quel homme aimoit mieux son pays? ... Mais si l'on se trompe sur mon compte, ou si l'on m'accuse méchamment, n'a-t-on pas pu se tromper sur d'autres? Suis-je, le premier bon citoyen, victime de la scélératesse de quelques intrigants? ... Que deviennent à présent tant de conspirations dont on a fait tant de bruit? O patrie! il n'est donc plus possible de distinguer le bras qui te déchire de celui qui te défend.

Ces réflexions détruisirent une partie de mes préventions contre les détenus. De quel droit en effet les aurois-je accusé, lorsqu'ayant la conviction de mon innocence, j'étois accusé moi-même? on n'est pas assez pénétré de ce principe, que nul n'est présumé coupable avant le jugement; on ne sait pas que même les jugemens des hommes ne sont pas infailibles; notre éducation là-dessus est si mauvaise, nos institutions sont si imparfaites; on nous a si souvent présenté l'apparence au lieu de la réalité, le malheur au lieu du crime, que soit préjugé, soit vanité, l'on éprouve encore une irrésistible répugnance pour l'homme prévenu et autant par lâcheté que par le besoin de sa propre sûreté, tous les sentimens d'estime et d'amitié viennent échouer devant la

plus inique accusation, ou même ne résistent pas au soupçon le plus léger. . . . Ah ! ce n'est pas toujours dans les prisons qu'est le repaire du crime. L'infortune est toujours là ; mais le crime est aussi dans la grandeur la plus flattée. Il triomphe souvent, ivre de pouvoirs usurpés et rassasié des éloges de l'erreur ou de l'intrigue. Eh ! étoient-ils donc criminels ces vieillards, ces enfans qui gémissaient avec moi ? Qu'avoient fait ces femmes que l'on réduisoit au désespoir ? Et pourquoi le monde demeurait-il aveuglé sur les forfaits de nos tyrans ? Non, mes compagnons d'infortune n'étoient pas des scélérats ; presque tous méritoient un meilleur sort ; plusieurs ont péri ; je leur dois ce témoignage, ils me le rendroient s'ils avoient échappé aux fureurs de nos communs ennemis. J'éprouve du plaisir à rappeler et nos jeux et nos peines. . . . Oui, nos jeux, car, calmes au milieu des tortures, nous avions bien aussi des instans de plaisir ou plutôt d'étourdissement. Tous les jours, tous les momens, je ressentais des douleurs, mais jamais, jamais de remords. Ceux qui avoient choisi ce corridor pour nous tenir au secret, n'avoient pas tout prévu. Il étoit bien clos, de manière à rendre impossibles les communications intérieures, mais sa forme nous donnoit la facilité de jaser entre nous. C'étoit un long dortoir de couvent, contenant à droite et à gauche de petites cellules. La porte de chacune bien verrouillée, étoit surmontée d'un petit judas, que plusieurs avoient trouvé le moyen d'ouvrir, et quoiqu'il fût trop étroit pour y passer la tête, on pouvoit, à l'aide, d'un miroir, observer tous les mouvemens du corridor. Ainsi un de nous demeurait en vedette, et quand l'ennemi avoit évacué le corridor, ce qui arrivoit ordinairement aux heures des repas des guichetiers, on criait liberté, et tout le monde commençoit la causette, jusqu'à ce que le bruit des clefs nous rappelât à l'ordre.

Le but de nos conversations étoit d'apprendre quelques nouvelles. Pour mieux remplir ce but, on proposa et on obtint, d'établir parmi nous un club. Lorsque tous étoient huchés sur une chaise ou sur une table, le président, le miroir à la main, ouvrait la séance par l'appel nominal. Cet appel étoit nécessaire pour savoir s'il y avoit eu transfèrement ou autre malheur. Quand on étoit assuré que tout le monde se portoit bien, la discussion étoit ouverte sur les rêves. Nous étions convenus d'appeler rêves toutes les nouvelles que nous parvenions à apprendre, et nous nommions *anges* les guichetiers qui

nous les avoient apprises. Le concierge étoit l'*archange*; nous avions pris ces précautions, dans la crainte d'être entendus par les gendarmes de garde, que nous nommions le *diabes*.

Ainsi un honorable membre avoit la parole, et disoit, j'ai rêvé qu'un ange m'avissoit que les diables enlèveroient demain plusieurs de nous pour les mener faire le sau.

Par le moyen de notre club, nous avons toujours été instruits de ce qui devoit nous arriver.

C'étoit assez pour notre utilité, mais trop peu pour notre dissipation; il falloit attendre, pendant toute une longue journée, le court souper des guichetiers; cependant, l'exercice des miroirs et le bruit des verroux de la grande porte du corridor nous apprennent que ces messieurs alloient assez souvent se désaltérer. Un de nous, en passant la main dans cette petite lucarne, parvint à ouvrir le verrou de sa porte, (le jour, l'on pouvoit seulement le verrou et l'on ne nous fermoit à la clef que la nuit.) Ce fut l'objet d'un long rêve à la séance du soir. Ce trait de lumière frappa tous les bons esprits, et malgré l'opposition de quelques trembleurs, la majorité décida qu'en pareil cas le premier qui auroit assez d'habileté pour déverrouiller sa porte, rendroit le même service à son voisin. Le lendemain, la première fois que le guichetier eut soif, en même-tems qu'il fermoit la porte du corridor, toutes celles de nos chambres s'ouvrirent. Ce spectacle, qui ne sembloit que fou, eut néanmoins quelque chose d'intéressant; nous nous connoissions tous au son de la voix, mais la plupart ne s'étoient jamais vû. On s'observoit donc avec intérêt. On avoit jugé un gros homme, parce qu'il avoit une grosse voix, un autre petit, parce qu'il l'avoit plus foible. On étoit tout étonné des différences que l'on appercevoit; on s'embrassoit, on s'attendrissoit réciproquement, comme si l'on eût été de vieux amis; on cessoit d'être malheureux, ou du moins le sentiment de nos peines étoit pour un moment suspendu; nous n'avions cependant pas fini de souffrir, et nous nous en aperçûmes à l'embarras pour refermer nos portes; ceux qui n'avoient pû ouvrir leurs incarnes, étoient obligés de se faire fermer comme ils s'étoient fait ouvrir. C'étoit pour eux un moment de jouissance de moins, leurs tourmens recommençoient un moment plutôt que ceux des plus adroits, car ceux-ci ne se refermoient qu'au bruit des clefs.

Cet exercice fut souvent répété ; il nous accoutuma à nous voir, à nous parler, à nous estimer, mais sur-tout à nous entraider. Je ne puis me refuser au plaisir de tracer ici tous les noms de mes compagnons d'infortune. Je dois cette marque de souvenir à ceux qui ont péri ; et si ces feuilles parviennent à ceux qui sont vivans encore, cette preuve d'amitié peut-être répandra quelques charmes sur leurs anciennes souffrances ; ils diront aussi si j'ai su les supporter, ces souffrances, avec le calme et la constance d'un homme libre, même dans les fers.

Jomme, banquier, *mort* ; Saint-Maurice, fils de l'ex-ministre Montbarrey, *mort* ; Delelée, Turbat, Potier-Lamorandière, Allé, Bazin, Jourdain, Coyet (membres des administrations du département de la Sarthe, acquittés de complicité dans l'affaire de Philippeaux, et malgré cela réincarcérés par le gouvernement), *vivans*.

Sombreuil, ancien gouverneur des Invalides, *mort* ; son fils, capitaine d'hussards, *mort* ; Barralier de Toulon, chef du bureau des consulats, *vivant* ; Laval-Montmorency, *mort* ; Jules Rohan-Rochefort, *mort* ; un domestique de Debast, *mort* ; Armaudery, commissaire dans la Belgique, *vivant* ; Deveaux, commis à la trésorerie nationale, *mort* ; Delcros, secrétaire du ministre Lessart, *vivant* ; Constant, gendarme, *mort* ; Froidure, administrateur de police, *mort* ; Marino, *id.*, *mort* ; Soulès, *id.*, *mort* ; Renaud père, *mort* ; Renaud fils, *mort* ; Burlan-deux-Mouton, *mort* ; Charles Lefort, chapelain du roi, *vivant* ; Desnoyers, officier retiré, *vivant* ; Cortès, épicer de la rue de Richelieu, *mort* ; Chedder, négociant de Landau, *vivant* ; Bosson, officier de Navarre, cavalerie, *vivant* ; Potier-de-Lille, imprimeur, *mort* ; Mingault, notaire de Paris, *vivant* ; de Pons, ambassadeur, *mort* ; Xavier Audouin, *vivant*. Il y avoit encore hors du secret plus de 300 détenus ; et ces détenus, moins maltraités que nous, étoient néanmoins très-mal. Ceux qui n'ont vu que le Luxembourg, les Anglaises, Lazare, les Carmes, etc. tous ceux-là n'ont pas été en prison. Ils avoient des cours, des jardins, point ou peu de grilles ; ils étoient jusqu'au guichet, comme dans une maison de campagne ; mais à Pélagie, on étoit au cachot ; on ne touchoit pas plus à la terre que si l'on eût été sur un vaisseau, et l'on ignoroit la durée de la traversée.

J'ai dit, et l'on n'aura pas de peine à le croire, que tous s'entraïdoient. Il faudroit être bien méchant pour ne pas s'attendrir dans un pareil creuset ; tous auroient

voulu augmenter leurs peines pour diminuer celles de leurs compagnons. Et ici il faut tracer le tableau de nos privations physiques.

D'abord les détenus, pour exister et pour se meubler, furent abandonnés à leurs propres moyens. Ce qu'on appelloit l'entreprise des prisons donnoit à tous du pain et de l'eau. Cependant à midi, deux grands coquins, en criant au bouillon, traînoient à toutes les portes une chaudière d'eau chaude, quelquefois tiède, plus souvent froide, mais toujours sale et mauvaise, c'étoit toute la cuisine du lieu; seulement on voyoit de loin en loin quelques haricots triompher à la nage sur ce clair bouillon. Près de nous les chiens des geoliers avoient une abondante pâture; mais des hommes étoient loin de valoir des chiens de geoliers. Un gargotier achetoit le droit de nous vendre un supplément à modeste ordinaire; mais, pour faire entrer un plat, il falloit en payer deux au porte-clef; et trop heureux si la part qui devoit vous rester n'étoit pas mordue au passage; encore devoit-on s'observer pour ne pas se donner une réputation de richesse, car cette réputation étoit dangereuse.

Les choses en étoient là, lorsque les comités de gouvernement prirent un arrêté portant qu'attendu que les détenus cachoient de l'argent pour corrompre leurs gardes, des armes et des munitions de guerre pour les violenter, il seroit fait une fouille dans les chambres; que tout l'argent et toutes les armes trouvées seroient portés au comité.

Il faut avoir lu comme moi cet arrêté, affiché dans les prisons, pour croire que l'on ait osé motiver notre dépouillement sur une cachette d'armes et de munitions de guerre. En effet, il n'entroit pas une chemise qu'elle ne fût dépliée; on ne nous laissoit pas un couteau. On mit au Port-Libre en délibération si ma femme garderoit des épingles pour emmailloter son enfant de trois mois. Cette importante question fut portée à l'administration de police, et les comités avoient l'impudeur d'afficher que les détenus, si bien fouillés, conservoient des armes, cachoient des munitions de guerre.

Nous n'étions pas juges de leurs raisons; il fallut encore être rapiotés. On ne trouva pas d'armes, point de munitions de guerre; mais chez quelques-uns, des assignats, chez d'autres, une montre; ailleurs, des boucles d'argent, plus fréquemment du vin ou autres provisions

semblables ; rien ne fut laissé. L'administration de police venoit d'être renouvelée ; ce n'étoit plus les magistrats élus par le peuple ; ceux-ci étoient eux-mêmes incarcérés ; on les avoit remplacés par les plus plats valets des tyrans ; ils repoussent des plaintes par des menaces, et malheur à l'homme franc qui, devant eux, auroit laissé éclater une trop juste indignation. Cette opération n'auroit pu s'excuser qu'en invitant ceux qui avoient trop à donner à ceux qui avoient moins ; on s'y étoit attendu. Le but de ces profonds administrateurs étoit bien plus grand, c'étoit l'égalité de misère qu'il vouloit donner ; à l'exception de quelques parcelles échappées au vainqueur, tout le butin fut emporté.

Le comité arrêta alors que l'on donneroit à tous les détenus 50 sols par jour ; on ne crioit plus au bouillon. On faisoit le prêt tous les deux jours. Un guichetier, glorieux de faire brandir dans ses mains une banderole de trois ou quatre aulnes de Corsets, parcourait les corridors, détachant gravement un coupon dans chaque chambre ; on le recevoit aussi gravement, et tel qui, en entrant en prison avoit cent mille francs, se trouvoit trop heureux de donner son reçu de cents sols.

On fit ensuite des spéculations sur ces 50 sols ; sur quoi ne spéculé-t-on pas ! L'administration nous les retira ; elle donna ou elle vendit à un gargotier en chef l'entreprise de nous empoisonner, à cinquante sols par tête, déduction faite du bénéfice qu'il se promettoit, et apparemment aussi de l'achat du privilège.

Nous voilà donc tous réduits à la cuisine de police ; et, par une bisarrerie qui ne peut s'expliquer que par les tentatives de ces messieurs pour nous porter à la révolte, on permettoit quelquefois d'entrer de l'argent, et alors on défendoit de faire entrer des nourritures de supplément, ou bien, si l'on toléroit l'entrée de nourriture, on défendoit celle de l'argent pour se la procurer, de telle sorte que ne pouvant obtenir l'un sans l'autre, et n'ayant jamais tous les deux, on étoit toujours comme Tantale, à l'eau jusqu'au menton sans jamais boire.

Personne cependant ne se plaignoit, il y auroit eu du danger. Cette conspiration contre le gargotage auroit été transformée en conspiration contre l'état, et comme mal vivre semble préférable à ne pas vivre du tout, on se taisoit.

Je me rappelle avec horreur une inquiétude peut-être sans fondemens, mais excusable, quand on a vu l'affreux

mépris qu'affectoient pour l'humanité et nos bourreaux et leurs ordonnateurs.

La viande étoit extrêmement rare, et par conséquent à un prix excessif; les meilleurs ménages s'en privoient, et nous, nous en mangions, ou plutôt on vouloit nous en faire manger tous les jours. Cette abondance de viande dans un tems aussi difficile, mais plus encore sa qualité, sa couleur, son odeur, la manière dont on la cuisoit pour la déformer, le soin que l'on prenoit de la passer sous nos fenêtres, cachée dans des sacs hermétiquement fermés, tout cela n'étoit pas seulement dégoûtant dans les circonstances où nous étions, sur-tout en entendant chaque jour nos guichetiers nous raconter qu'ils avoient vus 50 ou 60 guillotiné; en les voyant s'extasier sur la belle invention de l'égoût construit à la barrière du Trône, pour faire couler le sang, il étoit bien permis de repousser ces mets effrayans, et, sans extravaguer, on pourroit bien broyer son pain dans ses pleurs en abhorant le tems où l'on vivoit.

On dira si l'on veut que mes idées de guillotine mettoient en défaut la relation de mes sens. Oui, si j'étois le seul qui eût vu ou cru voir cela, je conviendrois que j'étois fou; mais les autres commensaux de Pélagie ne sont pas tous devenus des mangeurs mangés; j'invoque particulièrement le témoignage de ces douze jeunes gens du Mans, ils n'étoient ni plus friands ni plus visionnaires que moi; qu'ils disent s'ils ne m'ont pas alors communiqué les motifs de leur dégoût, si tous les autres ne pensoient pas comme eux; et si ce n'étoit pas cela, qu'étoit-ce donc? Après le 9 thermidor, lorsque l'on ne guillotinoit plus, la viande qui n'avoit pas changé de prix, changea de qualité; je ne veux pas dire qu'alors elle fût très-bonne; elle étoit peuplée de vermine, celle-là, mais j'aimois mieux encore manger des vers que des hommes.

C'est bien ici qu'il faut observer que tout ce qui est vrai n'est pas vraisemblable. On aura de la peine à attacher ses regards sur ce tableau de misère et d'horreur; mais que l'on se souvienne donc que j'ai souffert tous ces maux, dont le récit fait peur; encore c'étoit peu pour moi, mais ma femme aussi souffroit tout cela, et l'idée de sa situation augmentoit bien les rigueurs de la mienne.

Représentez-vous une jeune personne élevée avec les habitudes que donne l'aisance, et les soins qu'elle inspiroit à tout ce qui l'a connue, lorsqu'on la jetta dans

la maison d'arrêt de Port-Libre ; le desir très-prononcé de nourrir son enfant lui avoit fait vaincre toutes les difficultés ; elle avoit 17 ans ; elle étoit, depuis trois mois , mère et nourrice. On prend pitié d'une chienne qui nourrit , on la soigne ; les hommes ne seroient ils barbares que pour eux-mêmes ! Ma femme fut mise au secret dans une espèce de grenier , si bas , qu'à peine elle pouvoit s'y tenir droite. Là , on lui refusa tous les secours si nécessaires à son état. L'administrateur de police ne permettoit pas qu'on lui donnât du lait pour faire de la bouillie. Mal nourrie , toujours chagrine , seule pour soigner son enfant , ne pouvant point se procurer d'eau pour le laver , étouffée par la chaleur , malade de l'odeur des langes sales qu'on ne lui retiroit qu'après plusieurs jours ; souvent obligée la nuit , sans lumière , à promener son enfant dans ses bras pour étourdir la douleur des dents qui lui sortoient , elle se coignoit la tête contre les poutres qui traversoient son grenier , et trembloit pour son enfant. Voilà ce qu'a souffert ma femme. O mon enfant , ta bonne santé , qui fait ma joie , me promet que tu ne te ressentiras pas d'avoir été nourrie dans le malheur. Quand tu grandiras , tu liras ces pages ; elles t'apprendront ce que tu dois à ta mère. Je compte sur tes soins , sur ta tendresse pour m'aider à la consoler de tant de maux.

Eh , ces maux là n'étoient pas les plus déchirans ! Les maux physiques font du mal , mais ce sont les peines morales qui produisent le désespoir et la fureur ; le silence que l'on gardoit devant elle sur le sort de son père , sur celui de son mari , ce silence la désoloit et la livroit à des craintes affreuses. Je me peignois bien sa situation , mais quel moyen de la changer ! Quand même j'en aurois eu dans ma prison , il falloit encore gagner les bourreaux de la sienne. J'y suis cependant parvenu une seule fois , oui , une fois ; je lui ai écrit ; elle m'a répondu , et nos deux billets sont arrivés au port ; mais tous les petits détails de cette grande expédition sont des prodiges ; je les supprime , parce qu'il seroit aussi difficile d'y croire que d'exprimer mon ivresse lorsque je vis trois ou quatre mots de l'écriture de ma pauvre Sylvie.

Cette jouissance nous devint funeste ; elle donna à ma femme l'assurance de la possibilité de nos communications , et ces communications n'ayant jamais été renouvelées , elle a tiré de leur cessation les présages les plus sinistres.

Je ne sus plus de ses nouvelles que verbalement et indirectement ; elle ne sut jamais des miennes ; Saint-Maurice et Laval-Montmorency avoient été transférés de Port-Libre à Pélagie ; le premier y avoit encore sa femme ; il avoit donc le même intérêt que moi à épier les moyens de communiquer. Quelques carreaux cassés firent appeler un vitrier, qui se trouvoit être aussi le vitrier de Port-Libre. Ce brave homme les reconnut et se chargea de nous donner, mais verbalement, des nouvelles sûres : ainsi, quand nous ne pouvions plus y tenir, nous cassions nos vitres, et nous savions au moins que l'on étoit au Port-Libre et que l'on se portoit bien.

Quant à nos moyens ordinaires, ils se réduisoient à donner tout notre argent à un commissionnaire infidèle qui se moquoit de nous. Le coquin venoit chaque matin demander nos commissions ; chaque matin je faisois passer de l'argent sous ma porte, et je criois par le jour de la serrure : ma femme, mon enfant au Port-Libre. Il revenoit quelques heures après et crioit à toutes les portes : j'ai été, il se porte bien... Eh ! qui donc ? — Ce citoyen... Mais c'est ma femme... Eh bien, elle se porte bien... J'étois trop sûr qu'il faisoit les commissions sans sortir de la maison ; mais je voulus lui prouver que je n'étois pas dupe, et voici comment je m'y pris.

Saint-Maurice m'avoit donné des détails sur la maison du Port-Libre ; je voyois le bâtiment où étoit ma femme. J'entendois les hurlemens des guichetiers, les jappemens des chiens ; parmi les chiens, il m'avoit signalé *Tappe à l'œil*, comme le chien sur qui reposoit la plus grande confiance des guichetiers et geoliers ; un jour donc, lorsque le commissionnaire vint me demander ma commission quotidienne ; j'ajoutai à ma réponse accoutumée : demandez aussi comment se porte le citoyen *Tappe à l'œil* ; le tour étoit convenu avec mes compagnons d'infortune, il réussit ; nous entendîmes, une heure après, mon maussade coquin crier dans le corridor, avec sa voix de guichet : *le citoyen Tappe à l'œil se porte bien*. Depuis ce tems le nom de Moreau, qu'il portoit, fut changé en celui de *Tappe à l'œil*, et ses appointemens diminuèrent un peu.

Mais, pendant que nous rions, ma pauvre femme, qui n'avoit pas comme moi quelqu'un à qui elle pût conter ses peines, ma pauvre femme se désoloit ; elle faisoit des questions à un de ces demi-bourreaux, porte-clefs ;

ces gens-là avoient l'habitude, peut-être l'ordre de répondre à tous de la façon la plus inquiétante, avec une imagination de 17 ans et un caractère formé sur les montagnes de la Suisse, ma trop sensible Silvie conclut de tout ce qu'elle entendoit, que son mari, que son père avoient eu le sort de tant d'autres. S'arracher d'un pays si ingrat fut son premier sentiment; le besoin que notre enfant avoit d'elle la ramena à la nécessité de conserver son existence. *Ce fut alors qu'elle chauffa un fer aigu et se déchira le cœur pour y tracer le nom de son malheureux époux.* C'étoit au mois de messidor; la chaleur rendit la plaie insupportable; elle augmenta la difficulté d'allaiter son enfant. *Enfin, après plusieurs jours de douleur, la cicatrice ne marquant pas à son gré, elle fait de nouveau rougir le fer, elle se déchire une seconde fois.* Cette fois les douleurs durent être horribles; mais tous les traits gravés par l'amour et le désespoir, tous ces traits ont resté; ce nom qu'elle portoit profondément dans son ame, ce nom est aussi gravé extérieurement; je le lis, je le couvre de mes baisers et de mes larmes... Oh, l'on ne montre pas tant d'amour pour l'homme que l'on n'estime pas! J'en appelle à vous qui futes époux et père; dites, pensez-vous que le crime puisse cimenter de semblables liens.

A présent, quand on demande à ma petite fille où est son papa, elle court sur sa maman; elle porte ses petits bras sur son cœur avec un air d'intelligence, comme si elle vouloit apprendre à tout le monde ce qu'elle a vu souffrir à sa mère. (1)

Cette digression me faisoit besoin; je voudrois que toute la terre sut combien j'aime ma femme et combien elle a de droits à intéresser tous les gens honnêtes et sensibles. Je reviens à mon sujet de Pélagie.

Ce qui s'y passoit étoit bien propre à donner les plus vives inquiétudes; la loi du 22 prairial faisoit accroître

(1) Le représentant du peuple Fousseidoire étoit détenu avec nous au château de Ham; un jour ce député, que je crois un bon et honnête homme, nous entretenoit des chagrins de sa femme; la mienne l'interrompit: *Voyez, dit-elle, en se découvrant le sein, voyez si une femme n'a pas pour souffrir autant de courage que vous.* Ce triste Fousseidoire ne pouvoit rien répondre; mais l'on voyoit dans toute son attitude l'admiration, le respect, l'enthousiasme qu'inspire un acte courageux dans son sexe, que l'on ne vouloit pas en croire capable; il pleuroit, et moi je jouissois intérieurement de voir que l'on apprécioit le mérite de ma généreuse femme.

d'une manière épouvantable le nombre des victimes ; l'assassinat de Collot-d'Herbois avoit fait river nos fers. Ce fut bien autre chose quand Robespierre devint jaloux de cet assassinat. Cet homme voyoit toujours l'horison chargé de poignards , et, pour calmer ses fureurs , il ne falloit rien moins qu'une pluie de sang. Moderne Pisystrate, il se rendit intéressant par le récit des dangers qui le menaçoient. Une fille folle demandoit à le voir , curieuse , disoit-elle , d'examiner un tyran. Ses gardes s'en emparent ; on la traîne à la Conciergerie ; le bruit de l'assassinat du grand homme se répand partout. Il faut des victimes , il en faut beaucoup ; le père et le frère aîné de la fille Renaud sont amenés à Pélagie , au secret ; sa tante conduite dans une autre prison ; des ordres sont donnés pour faire arrêter aux frontières ses deux jeunes frères ; et nous , étrangers à tous les mouvemens du monde , nous , on nous décime pour figurer dans cette conspiration.

Le médecin de la maison craignant une épidémie , avoit obtenu de l'administration la permission de nous promener une heure dans le corridor. Le soir , à l'heure déterminée , on ouvrit tous nos cachots ; nous courûmes dans ce corridor autant qu'il pouvoit s'étendre ; il y avoit si long-tems que l'on n'avoit marché ! Plusieurs se trouvèrent mal ; tous furent en un moment fatigués ; nous étions si aises de nous voir réunis ! Les mots que l'on n'avoit encore pu dire qu'à moitié , on se les répétoit ; chacun cherchoit à se reconnoître ; on vouloit augmenter l'intérêt d'un malheur commun par de plus anciennes liaisons ; je retrouvois de vieux camarades de collège ; chacun commençoit son histoire ; l'heure étoit finie. En rentrant dans nos cachots , nous nous promettons de continuer le lendemain. Hélas ! pour plusieurs de nous il n'y avoit plus de lendemain.

Sur la chute du jour , nous entendions un roulement prolongé de fiacres , à-peu-près comme un défilé des spectacles ; c'étoit le signal d'un transfèrement. A ce bruit succéda celui des chiens , des clefs , des verroux ; on entendoit les cris : *aboule , aboule ici au pont au Change*. ( c'étoient les termes d'ergot des guichetiers , quand ils venoient chercher quelqu'un pour le tribunal ). Tout ce mouvement se dirige précisément vers le corridor du secret. Allons , il faut partir. Mon costume , pour mon dernier jour , étoit toujours prêt ; je me presse de m'habiller pendant que l'on faisoit l'appel ; 13 du secret appe-

lés un à un, fouillés et emmenés, nous avoient dit adieu. Lorsque l'on dit en voilà assez pour cette fois, on passa hors du secret prendre Sartine, fils, la Sainte-Amarante, la Grandmaison, actrice connue aux Italiens sous le nom de *Burette*, sa femme-de-chambre et quelques autres; en se retirant on avoit dit assez pour cette fois; j'imaginois que cela vouloit dire qu'il n'y avoit pas assez de voitures pour tout emmener. J'attendis le retour, et puisqu'il falloit passer par-la, j'étois bien aise de faire le voyage avec mes compagnons de prison. Je leur trouvois du courage, de la franchise; j'étois lié déjà avec presque tous, j'aurois été bien fâché de perdre cette occasion. Les manceaux acquittés ne sembloient pas pouvoir être remis en jugement; deux d'entr'eux étoient logés près de moi; je leur donnois mes dernières commissions pour ma femme, au cas qu'on la laissât vivre après moi. Toutes mes réflexions sur la cessation de la vie étoient faites depuis long-tems; tous mes pleurs avoient coulé; il ne me restoit plus que mon courage, et dans ce moment il me restoit tout entier.

Cependant les heures se succédoient, on ne revenoit pas; j'étois assoupi sur ma chaise; j'y étois encore au jour; alors, n'attendant plus, je me déshabillai et je restai au lit jusqu'à dix heures du matin. Le citoyen Froidure avoit déverrouillé sa porte pour venir me crier bon jour. Il fut chassé par la répétition du tapage de la veille. Oh! cette fois il ne me resta pas de doute; néanmoins on n'appela que *Marino*, *Froidure* et *Soules*, anciens administrateurs de police. J'attendis mon tour; je l'attendois encore l'après-midi, lorsque, sur les quatre heures, j'entendis un charretier qui déchargeoit du bois dans la cour, dire aux gens de la cuisine: ils viennent de monter sur les charrettes, vous aurez le tems de les voir; ils sont beaux, allez, ils ont tous des chemises rouges. — Oh! m'écriai-je, ils sont morts, ou bien ils vont mourir; leurs peines sont finies. . . . Ah! quand donc finiront les miennes? Depuis la veille, je n'avois pas eu un moment de chagrin, je n'avois pas versé une larme, j'étois heureux, parce que j'allois cesser d'être malheureux; mais apprenant la destruction de presque tous mes compagnons d'infortune, j'eus le cœur brisé, je les pleurai tous comme si tous eussent été mes anciens amis.

J'appris par Lacroix pourquoi l'on avoit ainsi amalgamé plus de cinquante personnes, dont la plupart ne s'étoient jamais vues. On avoit voulu donner de l'éclat

aux prétendus assassinats de Robespierre et Collot; pour cela on avoit réuni au procès de Lamiral et de la fille Renaud, celui du baron de *Batz*, accusé d'avoir conspiré depuis trois ans; tout ce qui avoit, ou directement ou indirectement des relations avec ce baron, figura dans l'affaire; ainsi on guillotina sa maîtresse, ses domestiques; Cortès, épicier, périt, parce qu'il étoit principal locataire de la maison où de *Batz* occupoit un appartement. Pour ennoblir cette vaste conspiration, on y jetta *Jules Rohan*, *Laval-Montmorency* et quelques autres jeunes gens, seulement parce que leurs noms faisoient bien dans l'affaire; car il étoit impossible de prêter à des enfans fous et ne cherchant qu'à rire, aucun projet dangereux. Il n'eut pas paru vraisemblable qu'une si vieille conspiration fût inconnue de la police; aussi tua-t-on les administrateurs pour n'avoir pas révélé ce qu'ils ne savoient pas; le dénonciateur même, *Burlandeux*, n'échappa pas, parce que, lui dit-on, il avoit dénoncé trop tard. Ce *Burlandeux*, condamné à 20 ans de fers, avoit fait ce roman, croyant en tirer un meilleur parti.

De tous les crimes commis dans ce jour, le plus affreux, ou du moins celui dont le souvenir me révolte davantage, fut l'assassinat du jeune *Deveaux*. Ce malheureux jeune homme, commis à la trésorerie, nourrissoit, avec 1,500 livres d'appointemens, son vieux père, sa femme et son enfant. Pendant sa détention, je l'ai vu constamment leur envoyer les 50 sols qu'il recevoit, et se nourrir au pain et à l'eau. Quand au lieu d'argent on voulut nous nourrir, il envoyoit son vin, il envoyoit du pain; si quelqu'un partageoit autre chose avec lui, il l'envoyoit à sa famille. Le jour où nous nous promenâmes dans le corridor, j'observai ses yeux déchirés et saignans, tant il avoit pleuré. Eh bien, l'on eut la scélératesse de lui donner dans le jugement la qualité de secrétaire du baron de *Batz*. La vérité étoit que, depuis deux ans, il n'en avoit pas entendu parler; seulement pendant l'assemblée constituante, n'ayant point de place, et allant comme écrivain dans les maisons où on vouloit l'employer, il avoit quelquefois monté copier chez de *Batz*. Malheureux vieillard, femme désespérée, enfant sans ressources, vous le pleurerez long-tems, ce vertueux jeune homme! Sans doute à vos chagrins se mêle aussi l'affreux dénuement de tout.... Ah! puissent des amers sensibles, en apprenant votre infortune, se donner le plaisir de la bienfaisance. On pourra faire cesser vos

besoins.... Mais qui donc vous rendra, à vous, votre fils, votre époux, votre père, à la société, un bon et utile citoyen!

On doit bien imaginer que cet événement donna à la tenue de la maison un ton encore plus sévère; les guichetiers ne nous regardoient plus qu'avec pitié; il leur sembloit que nos têtes ne tenoient à nos épaules que par un fil. L'excès des privations nous réduisit à un tel état de maladie, qu'il fallut nous rendre la promenade du corridor. Comme il étoit dépeuplé, ce corridor! Nous y cherchions vainement ceux dont nous avions accoutumé d'entendre la voix; ils n'étoient plus, et un sort semblable nous étoit préparé. La plus douce jouissance, pendant cette heure de promenade, étoit de voir, quoique de loin, le bâtiment occupé par les femmes. J'y avois un intérêt particulier; j'appercevois quelquefois ma bonne maman, sa gaité l'avoit abandonnée; je ne sais comment elle a pu vivre; à cet âge on a tant de besoins; elle avoit un demi-siècle d'habitude du café, et on défendoit d'en donner. O! combien j'ai détesté cette fureur qui fit abuser de la force révolutionnaire pour opprimer des vieillards, des femmes, des enfans si jeunes, si vieux, si foibles, et tous malheureux; la révolution devoit nous donner des mœurs douces et simples; elle étoit un hommage à la nature. Eh! que pouvoit-on espérer d'un ordre de choses qui outrageoit ce que la nature a fait de plus intéressant et de plus respectable!

Les femmes cependant ont eu leurs héroïnes; voici un trait de sensibilité qu'il faut conserver; la citoyenne Denys, autrefois riche, avoit élevé chez elle sa jeune parente peu fortunée; le besoin avoit cessé, la plus tendre amitié les unissoit encore, lorsque la citoyenne Denys fut arrêtée et menée à Pélagie; sa jeune amie vint se jeter aux pieds du concierge; elle implore, elle obtient la faveur de se constituer prisonnière. Vous m'avez soignée, dit-elle à sa bienfaitrice, vous m'avez soignée lorsque vous étiez heureuse, vous êtes malheureuse à présent, c'est à moi de prendre soin de vous. Ces deux amies étoient encore à Pélagie au 9 thermidor; il n'y avoit qu'elles et ma bonne-maman qui fussent au secret; je regrette de ne savoir comment se nommoit l'une d'elles; nous l'appellions, nous, *la Généreuse*.

Les citoyennes hors du secret se promenoient une heure dans la cour, dans cette maison, elles étoient séparées des

hommes; celles-ci n'avoient jamais la jouissance de la cour; je sais que dans les autres maisons on étoit réuni. L'ennui perdoit cette à réunion; les mœurs y ont-elles gagnées? J'ai fait une observation, les femmes détenues soumises à la même manière d'exister, oubloient les différences de moyens, et toutes, lorsqu'elles se promenoient, croyoient devoir être également parées; ainsi les moins riches se fatiguoient, se ruinoient; elles faisoient à-peu-près, comme les demoiselles pensionnaires dans les couvens; cette habitude de grande parure journalière, dans les prisons est peut-être la cause de ce luxe contrastant si fort avec la misère après le 9 thermidor. Au surplus, malgré que la nature ait fait assez pour elles, pour qu'elles soient inexcusables d'avoir recours à l'art, il ne faut pas après tant de privations leur reprocher une si légère jouissance.

La femme du concierge de Pélagie faisoit de sa maison un couvent de Fontevreud, gouvernant les deux sexes, et régissant parfaitement sa maison; elle savoit tempérer la régueur des lois du tems; j'ai lu quelque part cette maxime. Où les femmes règnent, ce sont les femmes qui gouvernent; si, au contraire, un homme est sur le trône, les femmes ne tardent pas à s'emparer du sceptre. Dans ce petit gouvernement l'adage n'étoit pas faux; il étoit d'ailleurs impossible de montrer plus d'activité, d'avoir plus de soins et de mieux rendre son mari inutile. Ce mari, homme bon, sensible, respectant le malheur, se nommoit *Béchod*; c'étoit lui qui, au 2 septembre, à la première nouvelle des massacres dans les autres prisons, avoit ouvert la sienne et s'étoit sauvé avec les prisonniers.

Les commissaires de police et tribunaux vinrent le sommer de leur donner la liste des détenus qui conspiroient. Celui qui refusa de laisser massacrer, par les hommes du 2 Septembre, ne consentira pas davantage aux massacres du tribunal. Il soutint donc avec courage, qu'il n'avoit aucune connoissance de conspirations; on revint à la charge; il affirma la vérité; on le menaça de le traiter comme complice; il persista. Sa constante probité nous sauva peut-être la vie; mais elle lui attira toutes les persécutions du tems. Il fut chassé et remplacé par un homme plus à la mode. . . . Oh! celui-ci ne doutoit de rien, et si le 9 thermidor n'étoit venu nous en débarrasser, il auroit sûrement satisfait ses protecteurs. Les vexations sous cet homme n'eurent plus

de bornes. Sans nul motif d'utilité, prétextant sans cesse la sûreté générale, il nous donnoit à tout instant quelques nouveaux coups d'épingle. On poussa ce raffinement de barbarie jusqu'à nous arracher les instruments et cahiers de musique.

Cependant, avant le jugement, les maisons d'arrêt ne doivent être que lieux de sûreté et non de peine. Pourquoi torturer ainsi les détenus? Ah! si l'autorité tournoit plus souvent ses regards vers cette branche d'administration, que de bien elle auroit à faire! que de mal à empêcher! Aucune loi n'a déterminé les règles à suivre dans l'intérieur des prisons. Tout y est arbitraire; il faut plier sous la volonté despotique des plus déraisonnables geoliers; leurs bizarreries, leurs caprices, leurs fureurs sont des lois; ce qu'ils vous promettoient ce matin, ce soir, ils vous le défendront, pour que demain vous leur achetiez. A qui se plaindre? Ils sont d'ordinaire les créatures, quelquefois les complices des magistrats, qui viennent faire le simulacre d'entendre vos réclamations. . . et de quoi vous plaindriez-vous? Est-ce qu'en révolution le parti dominant trouve jamais que l'on opprime trop le parti soumis. Les injures vous révoltent, mais elles sont un titre pour celui que vous accusez; c'est en vous renversant, qu'il marche à la fortune et à l'impunité. Les misérables! Ils ignorent que la vengeance traîne avec elle un poison mortel. La vengeance est le plaisir des dieux; l'homme n'est point assez fort, pour la goûter sans périls, et tel aujourd'hui déchire sa victime, qui demain aura un bourreau à redouter. . . . Eh! quand donc serons nous assez vertueux, pour que l'homme public n'abuse plus de la force commune, dont il a la direction pour la porter toute entière sur son ennemi personnel. Si, dépositaire infidèle, il fouilloit pour ses besoins particuliers dans le trésor de l'état, lui-même il s'accuseroit de vol. Se croiroit-il innocent, lorsque aveuglé par un ressentiment injuste, il fait parler les lois, et prostitue le pouvoir pour assouvir sa vengeance? On a vu de généreux combattans emportés par un mouvement impétueux, lutter corps à corps avec leur adversaire, et tour à tour vainqueur, ou vaincu, honorer une défaite, ou bien céder sans se plaindre à la fatalité de leur sort; mais de sang-froid méditer, diriger, consommer la destruction d'un ennemi désarmé, sans que jamais le spectacle de son semblable souffrant, arrête son bras, et repousse ses fureurs, sans même

même être effrayé des tourmens, que l'on appelle sur soi, ce crime est d'un lâche; il est atroce, non, le tigre ne feroit pas cela; il n'y a que l'homme capable de monstruosités semblables.

Les tracasseries de notre nouveau gouvernement nous rendirent plus inventifs; l'industrie est fille de la nécessité; notre société avoit des nouveaux candidats. Les frères Paris, financiers, venoient, sans le savoir, d'être logés à côté de Charles Faure, leur beau-frère. Ce fut un moment intéressant, que celui où ces vieillards, après une assez longue séparation, entendirent la voix de leur frère, sans qu'il leur fut permis de communiquer avec lui.

C'étoit sur-tout des nouvelles que nous désirions de tous les nouveaux venus; personne ne mérita mieux que deux citoyens de Bordeaux; l'un d'eux avoit la femme la plus adroite et la plus laborieuse. Elle se donnoit la peine d'écrire les nouvelles sur de la mousselinette; elle la rouloit et l'incrustoit dans le repli du gilet de son mari; de telle sorte qu'elle mettoit en défaut toute l'expérience des fouilleurs au guichet; cette contrebande nous tint au courant; nous lûmes aussi des journaux; un guichetier nous en montrait un par intervalle; vous donniez dix livres, et il le portoit à un autre qui payoit autant ou plus; il ne fut plus même possible de se le procurer pour aucun prix. Ce fut alors que *Lambertie*, de Limoges, aujourd'hui libre, logé au rez-de-chaussée, fit la connoissance d'un maçon, de notre pays, qui rouloit des terres dans la cour. Ce brave limousin enveloppoit une pierre dans un journal, et lorsque le factionnaire faisoit volte-face, il la lançoit dans la chambre de *Lambertie*; celui-ci, quand il pouvoit, lui renvoyoit la pierre chargée d'assignats.

Je pourrois écrire un volume de nos espiègleries; elles étoient excusées par les mauvais tours du concierge; nous étions en guerre ouverte; il fut jusqu'à faire mettre aux croisées des corridors un masque en planche, qui, en ôtant la vue de la cour, repoussoit l'air et ne donnoit de jour que par une ouverture ménagée dans le haut; on observa à l'administrateur de police, que l'on alloit étouffer par défaut d'air; mais au lieu de répondre, cet administrateur, beaucoup plus léger qu'il ne convenoit à d'aussi graves fonctions; cet administrateur sautoit en chantant: *ça ne me regarde pas, ça ne me regarde pas*. Cette insulte au malheur nous avoit

fait une plaie profonde; le lendemain on vint nous dire que le sauteur entroit en prison, non plus comme administrateur, mais bien comme prisonnier. Aussitôt qu'il fut établi dans sa chambre, les détenus, la tête et le corps enveloppés dans leurs couvertes, furent en procession chez ce petit Monsieur; et Saint-Germain, maître des cérémonies, disoit : *citoyens, voici l'administrateur de police, avez-vous des réclamations à faire?* un autre répondoit : *il devoit bien faire retirer les planches des croisées; alors toute la troupe se prenoit par la main et dansoit une ronde autour de Monsieur l'administrateur, en chantant, ça ne me regarde pas, ça ne me regarde pas.*

Ce fut la seule vengeance que l'on se permit; elle suffisoit. Il sortit de prison quelques jours après; il reprit ses fonctions, et je lui dois la justice qu'il fit, pour réparer ses torts, tout ce qui étoit en son pouvoir.

Je souffrois dans la prison; ce qui se passoit au-dehors ne me rassuroit pas. Le jeune Pache, seul dans le monde, s'occupoit de nous. A sa sortie de prison, le pauvre jeune homme imaginoit retrouver tous nos amis. Combien d'expérience il acquit en peu de tems. Les moins changés l'invitoient à les fuir pour ne pas les compromettre. D'autres le repousoient comme dangereux; peu de jours s'étoient écoulés depuis le tems où il avoit vu s'asseoir à la table de son père, tous ces hommes qui à présent se seroient crus offensés s'il avoit paru les reconnoître. Les cannoniers de la section, qui, dans un meilleur tems, l'avoient reçu dans leur compagnie, furent les seuls qui ne le rejetèrent pas; ces braves cannoniers l'aideroient, le consolient. Un d'eux, fils d'un bon citoyen, le menoit dîner chez son père, comme Pache l'avoit autrefois mené chez le sien. Dans un moment où tout pour nous, ou à cause de nous, devenoit dénonciateur ou dénoncé, cette brave famille faisoit oublier les torts de l'ingratitude, de la peur ou du dédain. Son nom doit être connu; il est honorable, et il appartient à des hommes généreux et sensibles; c'est la famille du citoyen *Moulta*, section du Luxembourg. Pauvre jeune homme, si le malheur aggrandit l'ame et prépare aux choses héroïques, ton pays peut compter sur les services. De bonne heure ébloui des rayons du pouvoir; de bonne heure aussi ton ame fut déchirée par tous les coups de l'infortune; ton père, nouveau Miltiade, peut périr dans les fers, des

blessures reçues en combattant dans les plaines de Marathon ; toi , mon frère , sois le fils de Miltiade , sois un nouveau Simon ; venge ton père en rendant de nouveaux services à ses concitoyens qui l'abandonnent ; montre à ta patrie ingrate ou trompée , montre que nous fumes dignes d'un meilleur sort. . . Mais pourquoi te parlai-je du fils de Miltiade , Cimon aussi ne fut-il pas maltraité comme son père ; va mon ami sois citoyen , partage la gloire et associe-toi aux peines de tous ; mais ne cherche jamais à être meilleur , ou à faire plus qu'eux ; trop de périls t'environneroient ; ne sois pas malheureux ; après le bonheur de ma femme , de mon enfant , le tien est le plus pressant de mes besoins.

Jusqu'au 9 thermidor , il n'a pas laissé passer un jour sans courir aux portes de toutes nos prisons ; je ne pense pas qu'aucune famille ait été poursuivie avec plus d'acharnement. J'étois au secret à Pélagie ; il n'y avoit au secret , dans cette maison , que trois femmes ; la bisayeule de mon enfant , octogénaire , en étoit une. Au Port-Libre , cette rigueur ne fut exercée qu'envers ma femme et la citoyenne la Chabaussière ; on n'a vu aux Anglaises que mon beau-père tenu au secret ; de tous les officiers de Landau éparpillés dans les prisons de Paris , mon frère seul a demeuré sept mois à la Conciergerie ; il voyoit la mort frapper chaque jour ses compagnons d'infortune. Il est à présent réintégré à son poste. Le sort des combats ne lui présentera jamais de dangers plus grands que ceux auxquels il a échappé. J'avois encore quatre parens , dont deux étoient mes oncles ; détenus à Limoges , comme suspects ; que l'on me dise si le roi de Prusse n'auroit traité avec plus d'inhumanité. Et cependant les hommes qui m'ont fait tant de mal , avoient la conviction de mon innocence ; je suis sûr qu'ils n'ont pas cessé de m'estimer ; mais ils n'ont pas non plus cessé de me craindre ; et si nous n'avons pas péri , c'est que leurs divisions ont bouleversé tous leurs projets ; Fouché a d'ailleurs avoué qu'il s'occupoit , par ordre de ses maîtres , des moyens de les débarrasser de nous ; enfin le 10 thermidor nous débarrassa d'eux.

Le 9 , le tribunal poursuivoit le cours de ses assassinats ; on venoit d'enlever la ci-devant princesse de Monaco ; chacun trembloit pour soi ; nous ignorions ce qui se passoit dans Paris , nous vîmes amener le général Lavalette , Dumas , président du tribunal , et Nicolas juré ; leur incarcération nous donnoit à penser ; ma

nous étions loin de la vérité; pour nous empêcher de la découvrir, nos gardes redoubloient de soins; l'administration de police avoit défendu de laisser sortir personne sans son ordre particulier, quand même il y auroit un décret. La fosse d'aisance étoit ouverte, et on avoit ouvert de même celles des autres prisons; le son du tocsin, le bruit de la générale nous avertissoient de quelques grands dangers; dans ce cas, les détenus craignoient la septembrisation; nous songions à notre défense; les bois de nos lits étoient déjà détachés, lorsque nous entendimes Simon, guichetier, crier à son chien, *vas te coucher sacré Robespierre*. Prononcer avec tant d'irrévérence, le nom de celui qui fit l'Être suprême, c'étoit nous avertir que notre gazette mentoit, quand elle assuroit que le nom de Robespierre valoit mieux qu'une armée.

Cependant, au milieu de la nuit, la scène parut changée; des officiers municipaux vinrent chercher Dumas avec une espèce de triomphe; mais dès le matin, il ne resta plus de doute, quand on vit amener la famille Duplex, les aides-décamp de Hanriot et autres débris du triomphe de la veille. Le concierge que j'avois vu rôder dans la nuit en habit d'uniforme, avec un grand sabre, venoit de se déshabiller et paroissoit tout honteux d'avoir été si brave. Les administrateurs de police étoient déjà changés; Trial, des Italiens, vint en écharpe, jouer leur rôle, et annoncer le guilloinage de Robespierre: La mère Duplex se pendit aux fers de sa croisée. Dans une autre chambre, Trinchard, président de la commission populaire, voulut et ne put pas se tuer. La joie des anciens détenus contrastoit avec l'embarras de ceux que l'on nous amenoit; le cri: vive la République, retentissoit par-tout, non pas avec la même franchise. Les royalistes se flattèrent trop et les républicains ne les observèrent pas assez.

Pour moi, je l'avoue, je ne croyois pas si prochaine la chute de mes tyrans; mais elle ne me surprenoit pas, après l'établissement de ce gouvernement révolutionnaire, que l'on prétendoit de voir dans sa course, broyer toutes les résistances; je m'entretenois de ses inconvéniens avec un homme de beaucoup d'esprit; *ce sont, disions-nous, ce sont des grands enfans qui s'amuse à agiter une barre électrique, ils se se ont écrasés par la foudre. . .* Eh bien, la foudre les a dévorés; mais ses ravages ont aussi renversés tous ceux qui les entouraient; tous étoient-ils également coupables? Ce bon homme,

Dupleix, par exemple, que le tribunal a déclaré étranger à toutes les intrigues, trompé par des femmes folles, devoit-il payer le mérite de l'hospitalité, par la perte de sa fortune et de sa liberté ? Ne valoit-il pas mieux faire grâce à l'erreur, et garder pour le crime toute sa colère ? Je m'explique, pourquoi du même coup ne frappe-t-on pas un Billaud de Varenne ; plus noir, plus atrocement cruel que les autres. Cette faute a fait perdre le fruit de cette révolution ? C'est Billaud qui a rallumé la torche des discordes, éteinte un moment dans le sang de Robespierre ; c'est lui, c'est l'assassin des patriotes, qui a perpétué les fureurs et les crimes.

Aussitôt que je sus les détails de cette journée, j'épanchai mon ame dans celle de Paré, ex-ministre de l'intérieur, nouvellement transféré de la Force à Pélagie ; ils n'ont rien fait, lui dis-je, Billaud seul fera plus de mal qu'eux ne pourroient faire du bien. C'est cet homme qui sème les défiances et les haines ; il fut le premier auteur de ces romans criminels, qui conduisoient tant d'innocens à l'échafaud ; il assassina Danton qui l'avoit nourri ; il faut qu'il fasse du mal ; s'il étoit réduit à ne pouvoir en faire à personne, il s'en feroit à lui-même ; c'est le *maximum* du crime.

Pour représenter un *depopulomane*, il suffisoit de vendre le portrait de Billaud avec sa petite perruque à la barbare, tombant sur ses yeux creux et livides, son visage blême et gluant, sont corps suant ; toute sa personne ressembleroit à ces vers dégoûtans, qui se traînent dans les bourbiers des cimetières, pour déchirer encore quelques lambeaux de chair humaine et mourir rassasiés.

Dans *Cadet Roussel*, *Matappan*, après avoir tué tous les acteurs, se tue lui-même, ressuscite pour aller poignarder le souffleur, qu'il avoit oublié et se tue encore. Je disois à ma femme, en voyant cette farce : si Matappan, Billaud pouvoit une fois se donner ainsi le plaisir de tuer tout le monde, il ne résisteroit pas ensuite à l'envie de se tuer lui-même ; il finiroit du moins par une bonne action.

Oh ! qu'il y avoit loin de Robespierre à Billaud ; celui-là fut quelque fois trompé ; celui-ci trompa toujours ; Robespierre avoit fait du bien, Billaud fit toujours du mal. Le mal que faisoit Robespierre avoit un but, celui de la domination ; Billaud, au contraire, faisoit le mal pour le mal. La postérité verra dans le premier un illustre fou ; dans le deuxième, un monstre horrible ;

dans l'un la soif du pouvoir, dans l'autre celle du sang; dans les excès de tous les deux, la cause de nos désastres, et l'excuse des contre-révolutionnaires, si les contre-révolutionnaires pouvoient être excusés.

Il m'est bien permis de parler ainsi de ces demi dieux après leur déchéance, à moi qui osai les combattre lorsqu'ils étoient au faite du pouvoir.

J'avois pensé qu'en les punissant, on redresseroit leurs torts; j'attendois chaque jour, le jour de la justice; l'espérance est sœur de l'inquiétude, et cette inquiétude devenoit un tourment insupportable; lorsque le 30 thermidor, un représentant du peuple, me mit hors du secret, en m'apprenant que le même acte de justice étoit accordé à toute ma famille, et que mon beau-frère étoit déjà sorti de la Conciergerie. Je revis au même instant la première lettre de ma femme. Mise hors du secret et attendant sa liberté, elle m'écrivait avant de sortir de son cachot; avec quel empressement je ressaisis ma plume; je courus ensuite du premier jusqu'au troisième étage, du troisième au premier; jamais le monde n'en avoit paru si grand; je courois encore lorsqu'on m'appella à la croisée pour examiner une citoyenne qui étoit chez le concierge, et paroissoit désirer voir quelqu'un. J'approche... c'étoit ma femme! pauvre Silvie! que ta présence me fait oublier des maux. Nous pleurions, sans pouvoir nous rien dire; mais ces larmes là ne faisoient pas de mal... Comme elle étoit changée! Les souffrances, le chagrin, le désespoir avoient altéré ses traits. Ce n'étoit plus elle; mais quand elle m'écrivait c'étoit encore elle; elle me demandoit pardon d'être libre avant moi... Femme respectable! Est-ce que je souffre, quand tu ne souffres plus! Oh! si ceux qui t'ont fait tant de mal, t'avoient mieux connu, de quels regrets ils seroient déchirés! Elle portoit la liberté de sa bonne-maman. Le représentant l'avoit remise à mon enfant... Cette pauvre petite étoit si sauvage! Depuis cent jours elle ne voyoit que sa mère et la personne qui leur portoit à manger.

Tout cela étoit passé: je voyois l'aurore d'un meilleur avenir. Je croyois que l'on se souviendrait de mes luttes secrètes et publiques. Ceux que j'avois défendu s'en souvenoient foiblement; c'est l'usage. Billaud se les rappelloit bien, lui; et lorsque l'opinion publique réclamoit ma liberté; forcé d'avouer que le comité n'avoit rien, absolument rien contre moi; il s'opposoit encore à

ma sortie. Il étoit secondé par un de ses collègues, dont je tais le nom; car je ne veux pas que l'on attribue à un ressentiment particulier, le déchirement du voile jetté sur sa complicité avec les tyrans.

Je fus transféré au Luxembourg avec presque tous les détenus de Pélagie. Là en voyant, avec plaisir, mettre en liberté les citoyens induement incarcérés, j'étois effrayé de voir en même tems s'échapper tant de coquins, capables de bouleverser l'état. Je passai le tems à ma fenêtre, d'où j'apercevois Silvie tous les jours à la promenade, couverte de pluie, de neige; réchauffant avec peine son enfant quimouroit de froid, et se croyant le soir trop heureuse lorsqu'elle pouvoit me faire quelques signes sans être insultée par les gardes.

J'ignore encore pourquoi, dans la nuit du 22 au 23 nivôse, je fus jetté dans une chaise de poste, et Pache dans une autre; nous nous trouvâmes le sur-lendemain au château de Ham.

Premier prisonnier d'Etat depuis la révolution, le souvenir des injustices royales exercées dans le même lieu; le spectacle de ces tours, où tant de victimes ont gémi; ces vestiges des oubliettes, ces noirs cachots creusés dans le roc; le gouvernement militaire auquel j'étois soumis; rien, non, rien ne me chagrinoit; Silvie avoit accouru près de moi avec mon enfant; on nous permettoit de partager mon lit et mon pain depuis quatre mois; j'oubliois que j'étois détenu, et détenu dans une prison d'état; lorsque, sans présenter aucune pièce, sans même articuler aucun fait, Bourdon (de l'Oise) obtint un décret pour me faire juger extraordinairement, par le tribunal d'Eure et l'Oire, avec Pache et autres, parmi lesquels il en est que je n'avois jamais vu. . . . Jugé! Eh! sur quoi?

N'importe; ce décret me sembloit un bienfait; j'arrivai à Chartres avec l'assurance de voir à la première explication s'écrouler cet échafaudage de calomnies et d'entendre enfin proclamer mon innocence. . . Vain espoir! ce décret existe depuis trois mois, et je ne suis même pas interrogé. Le tribunal dit n'avoir reçu aucune pièce. Mais on a fouillé partout, partout, on appelle des témoins. Est-ce ma faute, à moi, si l'on ne répond pas à ce cri? Si pour être mis en jugement, il ne suffit pas d'un décret particulier, s'il faut encore être criminel! Oh! Messieurs, par pitié, *criminalisez moi* donc! seulement souvenez-vous de la loi contre les faux témoins!

Cependant ma femme, sans santé, sans fortune, élevant un enfant, et au moment de donner le jour à un second; dans cet état si intéressant, ma malheureuse femme gémit à la porte de ma prison. Une barrière de fer nous sépare; ce n'est pas une figure, ce raffinement de cruauté est matériellement vrai. On a placé entre nous une barrière de fer, et quand elle se plaint d'être ainsi séparée de son père, de son mari, on lui répond froidement: vous ne pouvez pas communiquer autrement avec eux; ils sont en jugement... Eh! jugez les donc!

J'ai bien servi mon pays; il y a déjà cinq ans que j'écrivais *en patriotisme comme en amour; trop n'est pas encore assez*. Ce que je disois alors, malgré mes continuel déplaissirs, je le pense toujours.

Fils d'un tanneur de Limoges, citoyen probe et aisé, j'étois, au commencement de la révolution, occupé d'études peu utiles, et destiné à un état plus inutile encore; depuis, successivement électeur deux fois, officier municipal, commissaire des guerres employé dans la dix-septième division; envoyé aux premières affaires de Châtillon et Bressuire (après lesquelles, sans tuer ni emprisonner, je parvins à rétablir le calme), détaché à l'armée de l'intérieur, chargé de l'organisation de celle des côtes de Cherbourg; deux ans après, ordonnateur de la seconde classe, sans l'avoir recherché, ignorant que l'on s'occupât de mon avancement, et après avoir refusé des places plus importantes; secrétaire général de la guerre en 1792, devenu adjoint au ministère en 93 et au commencement de 94; je ne désavoue aucun de mes actes; tout ce que j'ai fait, j'ai cru le devoir faire; c'étoit mon opinion comme citoyen, et, comme fonctionnaire, c'étoit mon devoir. Ne pas manifester une pensée qui me sembloit utile eût été une lâcheté; en négliger l'exécution, lorsque ma place m'en donnoit les moyens, c'eût été une trahison, et si à 27 ans l'on m'a accusé d'inexpérience et de peu de talens, du moins je ne fus jamais ni lâche ni infidèle. Pour fruit de tant de peines, il me reste des dettes, une mauvaise santé, des chagrins. Etoit-ce donc là la récompense que je devois attendre! Certes, dans l'immensité des travaux qu'il m'a failu diriger, je n'ai pas la vanité de ne me reprocher aucunes erreurs; mais elles ne sont pas si palpables, mes erreurs, puisque personne ne les dénonce. J'ai fait du bien, j'ai empêché du mal; j'ai beaucoup

*Suffit.*

*Fin*

15. LE PUBLICISTE  
PHILANTROPE.

---

PAR XAVIER AUDOUIN.

---

PREMIER CAHIER,  
*Sur la Situation et les Ressources de la  
France.*

---

A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue de Tournon, n<sup>o</sup>. 1135.  
POUGIN, Libraire-Imprimeur, rue des Pères,  
n<sup>o</sup>. 9.  
DESENNE, Libraire, au Palais Égalité.  
Et tous les Marchands de nouveautés.

*Premier Ventôse, an 4<sup>e</sup> de la République française.*

1796.

## A V I S.

Cet ouvrage n'est pas un journal.

Il n'aura pour paroître ni tems, ni formes, ni prix déterminés.

Son plan sera de n'avoir point de plan.

Concourir à l'affermissement de la république sera son but invariable.

La livraison et le prix de chaque cahier seront successivement annoncés.

On publiera le second dans quinze jours.

On ne recevra point d'abonnemens.

On pourra, en affranchissant les ports, adresser les avis, tant pour la rédaction que pour la vente, rue de Tournon, n°. 1135, au Citoyen XAVIER AUDOUIN, (en prenant soin de le désigner par son prénom, pour le distinguer du député, rédacteur du Courier universel.

*Prix de ce Cahier : 25 livres pour Paris ,  
et pour les Départemens 30 livres , franc de  
port , par la poste.*

*Xavier Audouin*

---

# LE PUBLICISTE PHILANTROPE,

---

ENNEMI de toutes les factions, poursuivi par toutes, jeté dans les fers avant et encore enchaîné après le 9 thermidor ; j'ai, contre toute espérance, traversé ces deux années de proscriptions, de crimes, d'infortunes ; et, comme au réveil d'*Épiménide*, en voyant se rouvrir mon tombeau, je considère, avec effroi, ce qui m'environne ; vainement j'y cherche les objets de mes habitudes, de mon contentement ; les hommes, les choses, tout est changé.

Ma patrie n'est plus heureuse. Tous les cœurs sont serrés ; on a découragé les meilleurs citoyens ; on se fuit, on s'évite ; les Français ont tous été victimes ou bourreaux, trop souvent l'un et l'autre.

Mes amis ne sont plus ; ils ont péri ou ne veulent plus vivre ; la vie est sans attrait ; la mort n'effraye personne..... Eh ! pourquoi

vivroit-on ? Le passé fait horreur ; l'avenir se charge de trop de nuages pour y appercevoir une destinée moins insupportable , et à présent , de vengeances en vengeances , de réaction en réaction , on a creusé devant les Français un abîme que le tems et les efforts les plus actifs ne combleront jamais.

La désolation et la mort ont frappé à toutes les portes. Il n'est pas une famille qui ne cherche un père , un fils , un époux , un ami ; pas un citoyen qui ne montre l'endroit où on l'a frappé. Aussi la torche de la vengeance est dans toutes les mains ; *on veut du sang pour du sang* , et la crainte des maux que l'on appelle sur soi , ne peut faire oublier les maux soufferts.

Tant de fureurs dans les gouvernans et dans les gouvernés , ont fait sacrifier la chose publique aux ressentimens individuels. Les grands intérêts négligés , ou dirigés vers des buts particuliers , l'imprévoyance ou la mauvaise foi ont ajouté aux maux moraux les privations physiques ; et , par la rareté des productions nécessaires à son existence , ou plutôt par la nullité des moyens d'échange pour se les procurer , l'homme dessèche , et meurt sur la même terre qui l'avoit toujours nourri.

Oh ! de tous les crimes de mes bourreaux , le seul que je puisse oublier , c'est bien de m'avoir enchaîné pendant qu'ils préparoient la ruine de ma patrie ; du moins dans mon cachot je ne fus ni acteur ni témoin de leurs forfaits ; et à présent , en partageant la commune misère , j'éprouve des peines , mais non pas des remords ; je bénis les fers qu'ils m'ont donné , et si les fléaux qui nous désolent devoient durer long-tems encore , j'implorerois mes ennemis pour qu'ils me ramènent aux carrières.

Mais nos calamités ne doivent-elles donc jamais finir ? Hélas ! la révolution se présenta chez nous sous de si heureux hospices ; la liberté parut environnée de tant de charmes... Jours du 10 août , du 14 juillet , qu'êtes-vous devenus ! Alors nous marchions ensemble , alors nous courions à un même but ; les fêtes , les combats étoient pour tous ; on n'en étoit pas au partage des dépouilles. Depuis , on a voulu des réputations , des fortunes. Cependant , la gloire de la République est indivisible comme sa richesse. Tous y ont droit , et nul ne peut se les approprier.

La vaniteuse prétention de mieux faire que les autres , quelquefois aussi un sentiment plus

louable l'inquiète , la jalouse passion de la liberté créa les *patriotes exclusifs*.

Les restes de pourriture de la cour , l'habitude ou le desir des grandes jouissances , produisirent des révolutionnaires infidèles , des intrigans , des voleurs , des *courtiers de révolution*.

Ces deux classes d'hommes différens en principes , en affections , en mérite , ont pourtant constamment avili les hommes et détruit les choses utiles à l'établissement de la liberté. C'est par eux que s'est établi ce choc interminable , où , tour-à-tour vainqueurs et vaincus , en même-tems , et par les mêmes instrumens , on conquert , on perd la liberté ; on la ressaisit pour la reperdre encore ; et toujours épuisés de part et d'autre , on laisse toujours la victoire incertaine , et les projets de tous les partis , leurs espérances demeurent constamment les mêmes.

Ce furent ces deux classes d'hommes qui , sous les rois , rendirent si difficiles les combats des royalistes et des républicains , et ce furent encore elles qui , dans la république , formèrent ces divisions d'hommes à *savoir faire* , et d'hommes de *bonne foi*.

Les uns esclaves sous les rois , arrogans

dans la république, tyrans durant le gouvernement révolutionnaire, et encore à la mode après la chute de ce gouvernement, leur souplesse les jeta par tout, les rendit bons à tout.

Les autres, âpres par tempérament, par habitude, ou devenus sévères par l'expérience des trahisons, ou seulement par un mauvais ton de rudesse; les autres ont tout soupçonné, tout attaqué, tout renversé, au risque de se renverser eux-mêmes. A force d'épuration, ils *décharnoient*, si l'on peut s'exprimer ainsi, ils *décharnoient*, ils exténuoient le patriotisme, et avec cette vanité de conquérir seuls la liberté, regardant les places comme leur domaine, ils auroient peut-être autant aimé voir leur patrie esclave, que de la laisser sauver par d'autres que par eux.

Ainsi, pendant que ceux-là, pour faire le mal, se modeloient sur toutes les circonstances, se façonnoient à toutes les opinions, se servoient de tous les hommes, tiroient avantage de tout; ceux-ci faisoient mal le bien, ils décourageoient les foibles, ils calomnioient les forts; tracassiers injustes, ils vous accabloient au moment où vous méritiez davantage, et

*les grands services n'étoient plus que des titres à de grandes persécutions.*

Les *courtiers de révolution* trahissoient et crioient à la trahison sur les patriotes les plus purs ; ils avoient pour échos tous les patriotes *exclusifs*. Les *courtiers de révolution* voloient et crioient au voleur , et les *exclusifs* crioient plus fort qu'eux. Trop indulgens pour de nouveaux venus , ils affectoient , avec les fils aînés de la révolution , une intolérance révoltante.

Telle fut la source de nos commérages politiques , qui brouillèrent si bien la grande famille ; telle fut la semence qui étouffa les associations populaires , brisa avec elles le plus puissant levier de la révolution , et porta à la liberté des coups si dangereux.

Il existoit en France , une réunion de publicistes éclairés , d'implacables ennemis de la tyrannie ; leur temple fut le berceau de la liberté française ; leurs mains renversoient et les trônes et les rois ; les efforts du monde coalisé contre eux , étoient impuissans ; des monarques leur déclaroient la guerre , d'autres faisoient couler devant eux l'or et les faveurs. Seuls , les jacobins résistoient à tout ; pendant qu'ils discutoient les intérêts de l'état , les

braves armées , à leurs voix , couroient les défendre aux frontières ; et le monde épouvanté contemploit , avec admiration , le Français représentant , pour conserver ses droits , la coalition imposante et nouvelle de la force et du raisonnement.

Tant de gloire n'appartenoit pas à des hommes ; *forts contre tous , ils furent trop foibles contre eux-mêmes* ; à de grands intérêts succédèrent de petites passions ; *on y voyoit des héros , l'envie y montra des hommes nus* ; on délia le faisceau , on les divisa : ils furent perdus.

Ce n'étoient plus les jacobins , ces hommes que l'on vit se traîner sous d'autres hommes ; ils n'étoient plus jacobins ces lâches qui laissoient arracher de leur sein les fondateurs de la république , les créateurs , les soutiens de sa gloire. Ils n'étoient plus jacobins ceux qui asseyoient des tyrans sur les cadavres de la moitié des Français , pour les faire régner sur l'autre moitié ; non , non vous n'étiez que des esclaves , vous avez servi des dominateurs insolens ; demain vous serviriez un roi , si demain un roi vouloit vous employer.

Et ne répondez pas qu'alors on vous crioit : *obéis ou meurs*. Quoi ! vous osez en convenir !

vous avez préféré l'esclavage à la mort ! infidèles ! n'aviez vous pas juré cent fois de vivre libre ou de mourir , et étoit-ce un roi qui vous assujétissoit ? Non ; c'étoit des hommes entreprenans , vos égaux , l'ouvrage de vos mains ; ils se servoient de vous-mêmes pour vous subjuguier , pour vous avilir , pour vous enchaîner , et vous en étiez venus à adorer votre propre ouvrage.

L'oubli des principes qui les avoient réunis , l'éloignement de quelques citoyens dignes d'un meilleur sort , le trop grand abandon à d'autres plus adroits ou plus méchans , détruisirent la surveillance conservatrice de la liberté. Dès-lors , l'initiative d'opinion , de pouvoir , de révolution , fut accordée au petit nombre. La volonté de la majorité fut paralysée par la volonté des gouvernans ; l'on supporta l'établissement du gouvernement révolutionnaire : époque la plus désastreuse de notre histoire , si la réaction qui a suivi le 9 thermidor ne l'avoit égalée en machiavélisme , et surpassée en calamités.

Ces deux époques ont , par les moyens qu'employèrent les charlatans qui les dirigèrent , des points de contact assez frappans.

*Toutes deux furent amenées , je pense , au*

*du moins secondées par des hommes de bonne foi.* Les patriotes exaspérés par l'incessable opposition des royalistes, purent consentir à un gouvernement qui, dans sa course, devoit, disoit-on, broyer toutes les résistances.

Les patriotes, indignés d'avoir été trompés, purent encore, au 9 thermidor, désirer la chute d'une autorité *qui faisoit tomber sous le même fer amis et ennemis.* Mais aucun homme de bonne foi ne put long-tems être dupe ni des assassins privilégiés du gouvernement révolutionnaire, ni des assassins tolérés du midi; et il reste entre ces deux époques cette différence, qu'au tems du gouvernement révolutionnaire, le désordre ayant une apparence d'ordre, les lois du moment commandant ces excès, le but paroissant en être favorable au peuple, il fallut du tems et de grands exemples pour éclairer la nation sur les entreprises de ses tyrans. Au contraire, après le 9 thermidor, aucune circonstance ne diminuoit la gravité des crimes, personne ne méconnoissoit l'intention des coupables, toutes les opérations étoient évidemment dirigées vers un but opposé à ce que le peuple avoit voulu depuis six années; la misère, toujours croissante, démontroit, d'une manière trop sensible, le

vice des opérations. Enfin, les terroristes d'avant le 9 thermidor purent être dupes ; mais ceux d'après (en en exceptant un infiniment petit nombre d'aveugles) ceux d'après furent certainement des méchans ; et si, dans le choc des passions opposées, quelque chose doit étonner davantage, si l'histoire a besoin de buriner plus profondément une circonstance de ces tems désastreux, c'est que le corps constituant qui proclama la république fut le même qui fonda le gouvernement révolutionnaire, et le même encore qui demeura témoin de la réaction thermidorienne.

Mais c'est assez désigner les causes de nos malheurs. Aussi bien, à quoi serviroit de nous aigrir davantage par le souvenir de crimes ou d'erreurs, lorsque *tous ont à se reprocher de les avoir partagés, ou de ne les avoir pas empêchés ?*

Ce sont ces retours sur le passé qui nourrissent les haines, produisent les réactions, et perdent la patrie.

Cet athlète honteux de sa défaite, ébranlé d'un bras désespéré, la flèche qui l'a percé ; furieux, si vous n'y prenez garde, il va lui-même déchirer et rendre incurable une blessure déjà large. Telle est cependant notre

affligeante position. Le calme seul donneroit la facilité de sonder nos plaies : sans le calme , tous les moyens sont impuissans. *On en conviendrait avec soi-même* ; mais un faux honneur , mais des bouches qui semblent ne s'ouvrir que pour vomir du fiel , peut-être aussi l'extrême misère perpétuent le mouvement , et présentent des écueils devant lesquels se briseront les efforts les mieux combinés.

Tous les Français connoissent les maux de leur patrie ; ils en ont tous la triste expérience. Le tableau que je fais , on le répète dans toutes les familles , il remplit toutes les imaginations , tous les cœurs en sont navrés. Ah ! cessons de sonder une plaie trop sensible , courons plutôt , courons aux remèdes !

Quels moyens restent donc à la France ? où doit-on les chercher ? Il est des moyens extrêmes , puisés dans les élémens des associations humaines ; moyens terribles , qu'il n'est permis à personne de désigner , dont on doit retarder l'emploi , et redouter les périls. Il est d'autres moyens présentés par les lois , plus ordinaires , moins sujets aux grandes catastrophes , et partant , plus desirables. Les premiers n'appartiennent qu'au peuple ; l'exécution des seconds est le devoir imposé au gouvernement seul par la volonté de tous.

Si plusieurs années de revers , de trahisons , de calamités , de deuil , n'avoient rendu sobres de révolution , les ames les plus révolutionnaires ; si après cette longue tourmente , et pendant que la commotion dure encore , si je croyois qu'il existât un seul homme de bonne foi , conservant assez de force pour s'agiter encore , je lui dirois : « Où allez-vous ? seul , » vous courez à votre perte certaine. Voyez » vos frères découragés , s'arrêter loin de vous. » Et quel chemin voulez-vous suivre ? Le sang » et les pleurs en ont sillonné la route. Vaine- » ment vous appelez à vous , entendez comme » on ne répond que par des soupirs ».

Assez long-tems la révolution arma nos bras ; l'agriculture , les arts , le commerce ont aussi le droit de les employer à leur tour ; assez et trop long-tems on opposa , par des dissensions intestines , le Français au Français ; que les droits de l'humanité , que l'intérêt national le rendent enfin un et indivisible. Et si la paix , si le repos n'ont plus d'attraits pour vous , si la fureur des combats vous agite toujours , volez dans nos camps ; là , du moins , vous cueillerez des lauriers sans être réduit à y mêler , avec le sang du vaincu , les larmes des vainqueurs.

Non , je ne pense pas qu'on doive aisément se livrer à des idées de changement. En m'exprimant ainsi , je suis peut-être plus croyable qu'un autre ; rien ne m'attache au gouvernement actuel , j'étois enchaîné quand on nous le donna , et depuis , certes , je suis loin d'avoir à me louer des gouvernans ; mais je n'ai pas su , je ne saurai jamais faire parler mes sentimens particuliers plus haut que la raison , la vérité et l'intérêt général.

Je n'examine point si la constitution actuelle renferme tous les élémens de notre bonheur ; la révision prévue , et que le tems amènera sans secousse , détruit pour l'avenir toute inquiétude , et rend , dans ce moment , toute réflexion superflue.

D'ailleurs , pour l'ordinaire , ce sont moins les gouvernemens qui sont mauvais , que les gouvernans qui ne sont pas bons.

Avec d'insuffisantes ou de mauvaises lois , nous avons vu des magistrats , des administrateurs , créer des ressources pour alléger le sort de leurs concitoyens ; nous en avons vu d'autres opprimer le peuple avec des lois très-populaires.

Les institutions humaines ne sont qu'un supplément aux mœurs ; c'est bien moins à

réformer les lois , que le philosophe s'applique , qu'à épurer les mœurs des gouvernés et des gouvernans. Des *mœurs* , des *mœurs* , et *moins de lois* ; voilà ce qu'au lieu de le corrompre , devraient sans cesse répéter au gouvernement ceux qui , par le hasard de leur position , influent sur nos destinées.

Gouvernans , prenez garde aux flatteurs qui vous circonviennent. Tous les jours ils trompent votre crédulité , et rient de votre foiblesse. Qu'il vous en souviennne , vous ne fûtes nourris ni dans le luxe ni dans l'insolence. Sortis des rangs du peuple , sans doute vous ne méconnoîtrez pas subitement ses droits , ses besoins , vos devoirs. Sachez quelquefois vous dépouiller de vos rayons , sortez de vos palais , montez visiter vos vieux amis des troisièmes étages ; là , ils parleront à l'homme et non pas au pouvoir. L'excès de leur misère vous avertira de l'excès de votre faste ; *car si la splendeur peut influencer sur la multitude , ce n'est qu'autant qu'elle est le signe de la prospérité générale*. Le grand pensionnaire de Hollande alloit à pied dans les rues d'Amsterdam ; il n'avoit chez lui qu'un seul domestique , et cependant sa nation l'estimoit , et il savoit la faire respecter. Henri IV , le moins  
criminel

criminel des rois, manquoit de chemises; mais le peuple étoit soulagé.

Et vous, qui ne conserverez qu'un moment le pouvoir de faire le bien, si vous l'usez tout entier en billevesées (auxquelles enfin il faudra bien renoncer), le jour où l'on vous déshabillera, que vous restera-t'il? Irez-vous dans une retraite insupportable traîner le regret d'une fugitive grandeur, vous qui pouvez y porter le souvenir consolant des heureux que vous aurez fait? Il dépend encore de vous de semer sur votre mémoire ou beaucoup de gloire, ou beaucoup d'ignominie. Chassez d'un bras de fer les corrupteurs qui vous trompent, servez le peuple, et méritez ses bienfaits.

Rien n'égale l'état d'abandon où languit ce peuple généreux, rien, si ce n'est le droit qu'il avoit à un meilleur sort. Que toutes vos jouissances soient ajournées au bonheur général; occupez-vous, sans relâche, du premier de nos droits, comme du plus pressant de nos besoins; éloignez le spectre hideux de la famine, qui menace de tout détruire.

Cette effrayante situation ne pourroit durer long-tems encore. Les riches sont devenus pauvres, les pauvres sont au-dessous de ce

que la nature a créé de plus misérable. Tout le monde souffre, hormis ces insectes agiotant, accaparant, qui enfouissent pour eux seuls la substance de tous; et ces cupides laboureurs, qui, d'utiles sauvages, transformés en seigneurs farouches, montrent trop que sans instruction l'homme a bien de la peine à servir la société.

Mais pourquoi cette difficulté pour acquérir les choses les plus nécessaires à la vie? Je ne connois que deux causes de cherté, la rareté des matières, et le nombre plus grand des consommateurs: or, peut-on dire que notre sol ne produise plus en proportion du nombre de ses habitans? Non. La disette qui nous afflige est donc factice, et le surhaussement des prix n'étant pas produit par la plus grande valeur de la matière achetée, il doit donc être recherché dans la non-valeur des signes d'échanges. La conclusion, ce n'est pas la marchandise qui est chère, c'est l'assignat qui ne vaut rien. Désigner les auteurs de ce discrédit de la monnoie nationale, ne ramèneroit pas la confiance. Ne tuons pas les morts, le passé ne nous appartient plus, laissons les causes de cette horrible calamité, tâchons plutôt d'en faire cesser les effets.

Tout , en administration , mais particulièrement en subsistances , est lié aux finances , et dépendant d'elles. Rétablir la fortune nationale , ou du moins en sauver les débris , doit être l'objet de votre continuelle sollicitude. Nous ne croyons pas aux plans régénérateurs qui ne régénèrent rien. Notre état ressemble trop à ce malade entouré de médecins qui , peu soucieux de sa guérison , ont posé sur son mal les fondemens de leur fortune et de sa ruine. En effet , depuis que chaque empirique nous donne sa recette , quel or ces adeptes ont-ils produits ?

Exacte perception , économie sévère , voici toute la science financière. Un philosophe a dit : *l'homme augmente sa fortune lorsqu'il diminue ses besoins*. Il auroit pu ajouter : la richesse d'un état est moins dans l'abondance de ses revenus que dans la réforme de ses dépenses. Elaguez les superfluités de chaque branche de l'administration , et vous serez d'assez savans financiers. Rejetez également l'habile homme qui manque de probité et l'homme probe sans talens. C'est une grande erreur de croire que la probité supplée à tout ; c'en est une bien plus funeste à la chose publique de

confier des places à des gens tarés , quelque habileté qu'ils annoncent d'ailleurs.

Ayez les yeux fixés sur tous les agens ; mais plus particulièrement sur ceux chargés du matériel des administrations ; que l'on nous dise une fois , comment on a tant de peine à faire recevoir pour les armées des fournitures dont elles ont si grand besoin. Par-tout où il y a une entreprise à faire , il doit se trouver concurrence d'entrepreneurs ; par-tout où cette concurrence ne se montre pas , c'est qu'elle a été écartée ou neutralisée par des connivences coupables entre les agens de l'autorité et les compagnies elles-mêmes.

Seroit-il si difficile d'avoir le tableau de ces vampires désignés par le cri public ? Et ne leur demandera-t'on pas compte de leur gestion , et des moyens par lesquels ils se sont approprié leurs fortunes désordonnées ?

Repoussez aussi d'autour de vous leurs protecteurs , ces valets fainéans , plante parasite , qui , s'attachant à l'arbre le plus vigoureux , finit toujours par causer sa chute. Aucune habitude ne rend nécessaire , à vos personnes , cette tourbe d'esclaves , et si c'est pour mieux faire ressortir la grandeur du peuple que vous environnez ainsi un pouvoir émané de lui ;

sans doute il est beau d'honorer le peuple ; mais , croyez-moi , épargnez-lui en un peu la façon.

L'ordre , dans nos finances , nous donnera seul les moyens de continuer la guerre avec succès , ou de la faire cesser avec gloire. Le manque d'argent , et la mauvaise volonté d'un grand nombre d'employés , rendent impossibles les opérations les plus simples. On redoute de traiter avec un gouvernement dont on connoît la détresse ; on le conduit à l'état de ces jeunes dissipateurs qui font des affaires pour éloigner le mal du moment , et en minant sourdement nos dernières ressources , on laisse à vos successeurs une plaie d'autant plus incurable , qu'elle sera moins connue.

Ayons enfin le courage de présenter notre bilan , et que l'Europe , avertie de notre position , n'en conçoive aucun avantage ; l'épuisement est général ; les monarques sont aux abois , les peuples fatigués ; le monde ébranlé par quatre années de la guerre la plus active , ne présente pas une puissance moins lasse que la nôtre , et conservant autant de facilité d'employer tous ces moyens.

Réunissons-les donc tous , nos moyens , pour que , si la terre doit encore être affligée

du fléau de la guerre , cette lutte soit du moins la dernière. Ramenons ces jours où tous les citoyens concouroient aux préparatifs des combats ; que nos campagnes fournissent à nos camps les choses nécessaires à la conquête de la liberté ; que nos villes soient encore une fois transformées en ateliers militaires ; faites que la France toute entière , comme une ville assiégée , ne conserve , dans son sein , que des hommes déterminés à vaincre , ou à s'ensevelir sous ses ruines. Arrachez , du sol que nous habitons , les monstres , qui n'y reviennent que pour le ravager. Eh ! que diroient nos défenseurs , si , quand ils rentreront dans leurs foyers , ils trouvoient , pour commandant du village , l'ancien seigneur émigré ; si le curé déporté , devenu maire du lieu , étoit chargé de l'exécution des lois , dictées par la reconnaissance nationale ; quelle foi conserveroient-ils à vos promesses ?

France , c'est dans ton sein que se cache la main qui te déchire ! Là , on attise les haines ; là , on fomente les troubles ; là , on nourrit les discordes civiles ; là encore , on essaye de corrompre les chefs chargés de diriger les efforts de nos soldats ! On commande , on achète des trahisons. Il semble que , comme Annibal ,

l'étranger ait dit de nous , que Rome ne seroit vaincue que dans Rome.

Au mépris des lois , et à la honte de l'humanité , des imaginations se repaissent encore de massacres ; il est des cœurs qui ont toujours soif du mal. Est-il donc besoin , pour que les monstres périssent , est-il donc besoin de les noyer dans tout le sang des Français ? Mais où sont-ils ceux qui ont juré la destruction de notre république ? Qu'ils se montrent , et que , chassés jusques dans les repaires des rois , ils n'y portent , en fuyant , que la honte de leur défaite , et le désespoir de jamais nous nuire.

Féroces émigrés , et vous leurs soutiens perfides ; vous qui armâtes , contre votre patrie , le barbare étranger , votre espérance est vaine. Ils ne les reverront plus ces murs où ils tentèrent de porter le carnage et la mort.

Hommes libres , hommes de tous les partis ; *vous qui êtes des torts , et vous qui en fûtes les victimes* ; enfans de la même patrie , tous intéressés à sa gloire , et soupirant tous après son repos ; ralliez - vous sous la bannière du bonheur du plus grand nombre ; serrez-vous dans les mêmes rangs ; marchez à l'ennemi commun , et ne revenez qu'avec l'olivier de la paix ; *mais d'une paix honorable , d'une*

paix digne des libérateurs du monde ; telle enfin qu'elle assure la prospérité de notre république , et éternise l'honneur du nom français.

Pendant qu'au dehors on repoussera les hordes ennemies , appliquez-vous à faire désirer à nos défenseurs le retour dans leurs foyers , en en rendant l'habitation plus douce.

Que leurs femmes , que leurs vieux pères , ne puissent plus leur raconter les chagrins dont ils furent rassasiés.

Secours aux foibles , encouragemens aux forts , protection à tous ; que toutes les imaginations , que tous les efforts concourent au bonheur de la cité. Garantissez les personnes et les propriétés ; moins par des lois , je le répète , moins par des lois , que par des mœurs. Louez le courage ; faites fleurir les arts ; honorez , récompensez les grands talens ; *l'esprit conserve ce que la force a conquis*. Pourquoi n'a-t-on pas déjà fondé , pourquoi ne pas fonder à présent des institutions qui cicatrisent les coups portés à la génération actuelle , par l'absence de l'instruction ? Faites taire les méchans , les fanatiques et les sots , par des fêtes dignes de la nation qu'elles réunissent ; mais prenez-y garde , les fêtes ne se commandent

pas ; les circonstances les amènent ; le pouvoir se borne à les diriger.

Ce n'est pas assez d'ordonner des chants de triomphe ; faites les aimer ces chants , en appelant tous les enfans de la patrie à goûter les fruits de ses victoires. Ne souffrons plus que la joie des uns fasse le désespoir des autres. Vous , qui méritâtes davantage , soyez assez généreux pour associer à vos succès ceux qui firent moins ; et vous , ne rougissez pas de devoir quelque chose à vos frères plus heureux. Montrez , les uns et les autres , montrez que quand il s'agit de faire prospérer la grande famille , les Français , devenus frères , sont tous solidaires les uns pour les autres.

C'est ainsi , ô France ! ô ma patrie ! que j'entrevois ta position et tes ressources ! Je n'exagère rien ; dès long-tems éloigné du gouvernement , presque privé de la vie , je vois à présent avec des sens tout neufs. Ce n'est pas à ceux qui ne quittèrent jamais la scène à en juger les effets. L'homme des champs , en portant les yeux , pour la première fois , sur ces superbes monuments des arts , que les enfans des villes voient tous les jours sans voir ; le barbare fait sur l'ensemble et sur les détails , des réflexions échappées à l'inattentive habi-

tude. Eh bien ! la perspective morale n'est pas mieux saisie par vous. Vous imaginez être toujours ce que vous fûtes ; prenez garde de n'être plus que des hommes haineux, révoltés contre vos propres intérêts.

Durant deux ans d'une longue agonie, arraché à toutes mes affections, n'espérant que dans mon désespoir, j'ai contemplé mon siècle comme on le voit, lorsque l'on descend chez les morts, et en sentant aujourd'hui se renouer les liens qui me font chérir la vie, satisfait de la renaissance de mes forces, je ne me souviens plus du mal qu'ils m'ont fait, seulement je songe au bien qu'en périssant je regrettois de n'avoir pu faire.

Heureux d'arracher à mon tombeau les pensées que l'on trouve au passage du néant à la vie, je ne serai pas infidèle à la dénomination que j'adopte, et dans les feuilles auxquelles celle-ci servira de frontispice, je demeurerai impartial, même avec ceux qui le furent moins pour les miens et pour moi. Peut-être tous les gens à passions diront-ils : *il n'est pas de notre parti* ; eh ! qu'importe, pourvu que tous disent, que tous soient forcés à dire : c'est un honnête homme !

O vous ! à qui la lassitude du mal, et la

soif du repos rendent l'injustice insupportable , et font chérir l'impartialité , pensez-vous donc qu'il soit si difficile d'éteindre les haines ? Désespérez-vous de ramener la paix dans la cité ?

Ah ! s'il en étoit ainsi , s'il étoit vrai que l'homme n'eût pas de plus grand ennemi que l'homme , *les bois ! les bois !* et plus d'institutions humaines !

Mais pourquoi nous aigrir , pourquoi toujours irriter nos douleurs , lorsque tout encore peut concourir à les terminer. Faisons entendre les accens de la fraternité , du pardon , de la réunion générale. Les Français répondront tous à nos cris ; j'en trouve le présage dans mon cœur , et l'assurance dans les lois de la nature , avare de produire des monstres. Non , le retour du bonheur ne sauroit être éloigné ; cette époque , il faut la devancer par nos vœux , la hâter par nos soins , plus de haines , plus de fureurs , plus de sang. Ordre et repos dans l'intérieur , et cependant surveillance active , et force dans nos camps ; car la paix est fille de la victoire.

XAVIER AUDOUIN.

---

De l'Imprimerie de POUGIN , rue des Pères ; n<sup>o</sup>. 9.

16. LA LIBERTÉ  
DE LA PRESSE.

SECOND CAHIER  
DU PUBLICISTE PHILANTROPE.

---

PAR XAVIER AUDOUIN.

---

14 Ventôse de l'an quatrième.

---

*Nul ne peut être empêché de dire, écrire, imprimer  
et publier sa pensée.*

Const. de la Rép. franç. tit. XIV.

---

Prix, 15 livres pour Paris ; pour les Départemens ,  
17 livres 10 sols, franc de port.

---

A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue de Tournon, n<sup>o</sup>. 1155.  
POUGIN, Libraire-Imprimeur, rue des Pères,  
n<sup>o</sup>. 9.  
DESENNE, Libraire, au Palais Égalité.  
Et tous les Marchands de nouveautés.

---

1796.

## A V I S.

Je préparois pour ce cahier des matières de circonstance, lorsque la proposition faite au Conseil des Cinq-Cents sur la liberté de la presse m'a parue, pour tous les écrivains, un appel et un point de ralliement. Cette fois, le défaut d'ordre et de correction dans le plan et dans le style, est l'effet de ma précipitation à me jeter dans les rangs. J'aime mieux dire moins bien, que dire trop tard.

---

*Pour être à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, on réduira les cahiers à une feuille de 16 pages d'impression; et le prix à 15 liv. pour Paris, et pour les départemens, 17 liv. 10 sols, franc de port, par la poste.*

Cette réduction, dans la forme et dans le prix, donnera la facilité de les faire paroître plus souvent.

*Les avis, tant pour la rédaction que pour la vente, seront adressés au Citoyen Xavier Audouin, rue de Tournon, n°. 1155.*

Les personnes qui désireront faire collection, pourront, pour 25 livres, se procurer le premier cahier, jusqu'à la fin du mois, époque où l'on cessera de conserver la planche.

---

LE PUBLICISTE  
PHILANTROPE,  
LIBERTÉ DE LA PRESSE.

---

*Liberté d'opinions. Cette faculté distinguée  
de la révolte et de la calomnie.*

*Définitions de l'une et l'autre.*

*Avantages de la liberté d'émettre sa pensée  
sur les personnes et sur les choses.*

*Principes de la liberté d'opinions, appliqués  
à la liberté de la presse, comme mode de  
communiquer sa pensée.*

*Avantages de ce mode.*

*Réfutation des objections contre la liberté  
de la presse.*

*Projet pour donner aux défenseurs du peuple  
autant de moyens de publier leurs écrits,  
qu'en ont les écrivains soudoyés.*

*Preuves de l'inutilité des lois qui limiteroient  
la liberté de la presse.*

*Appel aux publicistes, et à tous les hommes  
libres.*

---

**M**ANIFESTER sa pensée, est un droit donné  
par la nature, et garanti par la société.

Né franc, et communicatif, j'ai besoin d'épancher mon cœur. Le jour où l'on mettra des entraves à l'exercice de cette faculté, si l'on n'enchaîne pas mon corps en même tems que mon imagination, je fuirai ma patrie déshonorée..... Plutôt les bois qu'une société qui aviliroit l'homme, et outrageroit la nature.

Sans doute, par l'association, l'homme renonce à une partie des droits naturels, pour obtenir la garantie des autres; mais cette concession mutuelle ne peut porter que sur <sup>un</sup> de ses droits, dont l'exercice nuirait à autrui: or, examinons si la liberté d'opinions nuit à la sûreté commune.

Et d'abord, avant d'entrer dans la lice, établissons les conditions du combat.

Distinguons bien la liberté d'opinions, de la rébellion et de la calomnie.

La liberté d'opinions est le droit de *manifestar sa pensée*. C'est donc le langage du cœur, l'expression du sentiment; l'homme reçoit l'impulsion à cette communication par l'attrait de la vérité, et par le besoin de faire partager ce qui lui paroît utile et bon.

Si l'on admet cette définition, tout ce que l'on sait ne pas être vrai, tout ce que l'on sent ne pas être utile, n'est pas l'expression de la pensée ni celle du sentiment.

Appliquons ces principes à la calomnie et à la rébellion.

La première, est une proposition sur une personne, dont on conçoit la fausseté, et dont on sent l'injustice.

La seconde, est un acte contre la société, violant les engagemens pris avec elle.

L'une n'est pas l'expression de la pensée ni du sentiment, puisqu'en calomniant, l'on pense et l'on sent autre chose que ce que l'on exprime.

L'autre n'est pas un acte de la liberté; car, en est en opposition à l'acte libre, par lequel on a consenti le pacte social, détruit par la révolte. Ou l'on n'étoit pas de bonne foi quand on donna son assentiment aux lois, ou bien l'on est aujourd'hui parjure.

La calomnie est un assassinat social.

On détruit par elle le droit du citoyen à l'estime de ses co-associés.

La révolte est un acte de despotisme; car, par la révolte, le petit nombre veut paralyser la volonté de la majorité.

Le droit naturel repousse l'une et l'autre; les lois de la société doivent punir toutes les deux.

Les bases ainsi posées, marchons.

Nul ne peut-être recherché pour l'émission de ses opinions, si leur manifestation ne trouble pas l'ordre établi; or, en conservant notre distinction, la communication des pensées peut servir la société, sans jamais lui devenir nuisible.

En effet, les opinions émises portent ou sur les personnes ou sur les choses; examinons quel effet elles produisent dans l'un et l'autre cas.

1<sup>o</sup>. Sur les personnes. Si vous voulez la

république, si tous sont appelés à élire et à être élus, tous ont intérêt à faire cesser l'inconnoissance qui facilite de mauvais choix, et empêche d'en faire de meilleurs; et si tous ont intérêt à connoître et à être connus, par quels moyens y parviendront-ils, lorsqu'il ne sera permis de parler ni des talens ni des sottises; lorsque, pour avoir rempli votre devoir, démasquant, un fonctionnaire pourra vous faire criminel d'une nouvelle espèce de lèze-majesté.

Que le roi de Maroc abuse de la lâcheté des peuples qu'il asservit, qu'il leur fasse baisser le front sous la poussière, cela se conçoit; mais que, dans un état où nul n'est rien que par la volonté de tous, un seul ou un petit nombre prétende maltraiter tout le monde, cela est inexplicable. On riroit de ces fous, qui se diroient libres en succombant sous le poids de leurs fers, si leur état n'inspiroit la pitié, et ne faisoit trembler pour soi-même.

Non, les opinions émises sur les personnes ne sauroient nuire à la société. Vainement on objecteroit le besoin de confiance. Non; obéissance à la loi, lorsqu'elle est l'expression de la volonté générale, cela suffit; mais, pour les chargés d'exécution, surveillance, et surveillance sévère. Ne craignons pas de les gêner. Que les désastres passés nous fassent souvenir que *si le gouvernement est tout à fait libre, le peuple est tout à fait esclave*. Et remarquez bien que tel gouvernant qui exagère aujourd'hui les dangers de cette liberté, en dé-



fendit hier les avantages. N'est-ce pas mettre le feu à la maison après l'avoir pillée ?

Et depuis quand le représentant voudroit-il s'affranchir de l'œil du représenté ? Qu'est-ce que la responsabilité, si l'homme comptable envers tous ne veut être surveillé par personne ? S'il est honnête, l'opinion lui sera ou lui deviendra favorable. S'il ne l'est pas, elle servira à le juger ; bonne ou mauvaise pour lui, elle sera toujours utile à la chose publique.

A présent voyons si la liberté d'opinions sur les choses, présente de plus grands inconvéniens.

D'abord, je le répète, je l'associe à l'obéissance aux lois ; car, à moins d'être fou, nul ne peut vouloir que son opinion individuelle paralyse la volonté générale. Nul, d'ailleurs, ne peut ignorer que le premier principe de toute association commande de se conformer aux engagemens consentis. Il n'est donc ici question que d'opinions.

Eh bien ! où est le danger de la communication des pensées sur telle ou telle partie du gouvernement ?

Où l'opinion présentée est folle, alors on en rit, et tout le mal retombe sur l'auteur.

Où bien sérieuse, et présentée de manière à ébranler une des bases du gouvernement consenti ; elle mérite que l'on y réponde ; mais dans ce cas, s'il est vrai que la majorité de la nation pense autrement, une multitude d'écrivains ne voyant pas de même, opposent leurs opinions à celle-là.

Mais si , enfin , il faisoit partager sa manière de voir à un grand nombre de citoyens ? elle deviendroit plus respectable en proportion du nombre de personnes qui l'adopteroient , mais nullement dangereuse , puisqu'en faisant connoître le vice de certaines lois , ils continueroient d'obéir , ou bien ils seroient forcés à obéir par le plus grand nombre , ne pensant pas comme eux.

Enfin , si l'opinion étoit bonne , ou s'ils étoient assez forts , ou assez adroits pour la faire partager à la majorité ; oh ! alors elle cesseroit d'être opinion , elle deviendroit l'expression de la volonté générale ; ce seroit la loi , et il faudroit bien nous-mêmes nous y soumettre.

Je me résume. La manifestation des opinions sur les hommes est un droit du citoyen ; celle sur les choses est une faculté naturelle.

L'un et l'autre ( *en les distinguant de la calomnie et de la révolte* ) sont sans effet , tant qu'elles ne sont pas adoptées par la majorité du peuple ; lorsqu'elles le sont , elles changent de caractère ; d'opinions qu'elles étoient , elles deviennent l'expression de la volonté générale. *En y mettant la forme , c'est la loi.*

Ces principes , une fois reconnus , ceux de la liberté de la presse en découlent naturellement.

Peindre la pensée , la multiplier pour la présenter aux yeux , n'est qu'un mode de l'exprimer ; mode plus desirable sans doute , puis-

qu'au lieu de ne parler que sur un seul point, dans un seul tems, et à un nombre déterminé d'auditeurs, l'imprimerie fait porter votre voix sur les deux mondes; l'humanité toute entière vous entend; les siècles propagent vos leçons. Il n'est pas pour les tyrans de frein plus insupportable. C'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, *l'artillerie de la pensée.*

Sans doute elle a ses abus; eh! de quoi l'homme n'abuse-t'il pas? Mais si elle promène ses poisons, elle porte aussi leur remède; et, comme on l'a dit, c'est la lance d'Achille, qui guérit les plaies qu'elle fait.

Eh! diront les gens à passions, que m'importe une liberté dont mon ennemi partage avec moi les avantages? . . . . Votre ennemi! Il n'est pas plus né votre esclave que vous son maître; et, à moins que vous ou lui cessiez d'être homme, vous aurez long-tems les mêmes jouissances. Il respire le même air que vous, le même soleil l'éclaire; votre subsistance commune vous est présentée par la même terre. La nature ne vous créa pas sur le même sol, pour l'arroser de votre sang. Au tems où la révolution ne vous avoit pas divisé, vous partageâtes peut-être les jeux de votre enfance, et encore si les haines pouvoient s'éteindre, si vous lui présentiez la protection des lois que vous défendez, il ne vous seroit peut-être pas impossible de couler ensemble le soir de la vie.

N'est-il pas bientôt tems de raisonner un peu, et de ne pas toujours s'en remettre au

sort des combats ? Réservons toute la force de nos armes pour repousser les ennemis extérieurs ; mais dans la cité , éclairons , persuadons , croyons qu'un grand nombre peut être ramené ; et pour les autres , la hache des lois est là. Par elle , les coupables seuls doivent périr , tandis que dans les discordes civiles , là où le révolté peut donner la mort au meilleur citoyen , le succès le plus brillant est toujours acheté trop cher.

N'est-il donc aucun moyen de réprimer l'insolence de tant de corrupteurs de l'opinion ? Si vos moyens réformateurs de l'opinion sont destructeurs de la liberté. Non.

Entendons-nous sur la signification que vous donnez à ces mots , *corrompre l'opinion*. Si par ces paroles vous désignez des attentats contre la république ou contre les citoyens , le code républicain punit les uns , le droit naturel repousse les autres ; et s'il falloit de nouvelles lois sur ces délits , ce seroit moins contre les royalistes et les assassins que contre le gouvernement qui négligeroit l'exécution des lois existantes.

Si , au contraire , l'opinion que vous voulez réprimer n'a avec ces dangers redoutés qu'un rapport éloigné et imprévu ; s'il s'agit ici seulement de réflexions sur les actes des gouvernans qui tendent toujours à s'identifier avec le gouvernement , craignez *alors* , craignez d'arracher aux écrivains le droit de censure , seul préservatif contre les envahissemens des ambitieux.

Mais si des écrivains déshonorés atténuoient nos efforts pour conquérir la liberté ; si , au lieu d'élever l'ame et de rehausser nos espérances , ils énermoient notre courage , et portoient à l'abattement ; si d'autres , par des écrits scandaleux , allarmoient les familles et avilissoient leur siècle , quelle digue opposer à ce torrent ? des mœurs , des mœurs. Les lois seroient insuffisantes et vaines. C'est la démoralisation , c'est le crime qu'il faut extirper. Honorez les vertus des citoyens , faites chérir la patrie , facilitez l'exécution des devoirs que vous imposez ; et si , dans ce moment , cette lutte des bons et des méchans vous semble si difficile , n'espérez donc pas la faire cesser par le seul secours des lois , fussent-elles les plus sages.

Des écrivains empoisonnent l'opinion , d'autres essayent de réparer les torts des premiers ; ceux-là ont pour eux l'or et les efforts des mécontents , ceux-ci ont la raison , la vérité , l'intérêt du peuple. Cependant les uns et les autres combattent à armes inégales , parce que vous avez négligé l'instruction du peuple , et parce qu'encore la richesse étant toute de l'autre côté , ceux qui défendent ses droits n'ont pas les mêmes moyens de publicité.

Les écrivains royalistes donnent ce que les républicains ont besoin de vendre. Eh bien ! que le peuple puisse aussi récompenser ceux qui le servent. Ces témoignages de la reconnaissance nationale , ne les confiez jamais au gouvernement ; car alors , à la honte des lettres ,

Les intérêts du peuple courroient risque d'être sacrifiés à ceux des gouvernans . . . .

Seroit-il impossible de déterminer des fonds applicables à l'instruction ? Ne pourroit-on pas créer pour leur distribution un jury des arts ? On appelleroit à ce tribunal littéraire peu d'hommes du métier ; car ils y porteroient leurs passions jalouses ; on y verroit plutôt de respectables pères de familles , qui diroient quel ouvrage leur fit verser plus de larmes , quel écrit donna à leurs enfans des idées plus utiles.

Je ne sais si ce moyen présente assez d'utilité. L'indiquer peut faire naître à d'autres d'autres idées. Je voudrois donc que chaque commune eût à sa disposition des fonds destinés à récompenser les auteurs qui concourroient à la réforme des mœurs et à l'instruction du peuple. Les suffrages et les prix envoyés de tous les points de la république à l'écrivain citoyen , seroient une récompense honorable et utile.

Je desirerois associer à ces académies civiques les talens et le goût des épouses , des mères de familles. Si on le devoit à la beauté , le prix , je crois , seroit plus beau. Il faut à l'homme des passions. Voulez-vous éteindre celles qui nuisent à la société ? Faites que l'amour et la gloire remplissent tous les cœurs ; enflammez-en toutes les imaginations.

O vous , qui formâtes notre enfance , vous qui , les premières , nous instruisîtes de nos devoirs , et nous inspirâtes le desir d'être bons

pour être heureux ! pourquoi , lorsque nos veilles , nos travaux , nos combats , n'ont d'autre but que votre bonheur , pourquoi n'oserions-nous pas réclamer vos suffrages ? Soyez juges de nos succès. Mieux appréciées , vous vous estimerez davantage , et par vous , nous deviendrons meilleurs.

Nous ne nous occupons jamais assez du bonheur domestique ; cependant , le bien de l'état se compose du bien particulier. De faux amis de la patrie , à force d'abstractions , nous persuaderoient , si on les croyoit , que la patrie n'est qu'un être chimérique. Soyons de bonne foi : nous n'aimons bien notre pays qu'alors que les lois qui le régissent assurent le bonheur des nôtres. Ma patrie , à moi , c'est ma femme , ce sont mes enfans. Toutes les autres familles me sont chères par les relations que tout leur donne avec la mienne. Je saurois me dévouer pour garantir leur sûreté. Je sacrifierois ma vie à mon pays ; mais jamais je ne lui sacrifierai ma famille ; parce qu'en dernier analyse , elle est le lien qui m'attache à la patrie ; sans elle , je ne me crois pas assez fort pour oser autant. Dépositaires de la force et de la volonté nationale , consultez moins votre esprit que votre cœur ; ne rougissez pas de n'être que des hommes. Tel prétend à l'héroïsme , qui , bien jugé , seroit un monstre.

On peut , je le sais , interpréter la Constitution de manière à en extraire la suspension de la liberté de la presse , comme en Angleterre on suspend l'acte d'*habeas corpus*.

Néanmoins on parviendra difficilement à bien définir ces termes vagues d'avilissement, de provocation. Précisez bien le fait avant d'en punir l'auteur ; rendez votre loi claire avant d'embastiller les infracteurs. N'oubliez pas que quiconque va au-delà de la loi, quiconque la devance, est un tyran ; et si vous ne voulez pas l'esclavage de votre pays ; si vous craignez de donner des entraves au génie, souvenez-vous que c'est moins la liberté de la presse qu'il est besoin de limiter, que le pouvoir chargé de nous faire jouir de cette liberté.

Enfin, je veux que l'amour-propre blessé, étouffé dans le cœur du législateur le vœu de la raison et le sentiment de la liberté ; je consens que les efforts de ceux qui abusent de la liberté pour nous la ravir, leur réussissent assez pour provoquer la limitation de la presse, quel effet auront les lois que vous rendrez ? Aucun.

Il n'est pas de barrière si forte que la vérité ne renverse. Les ouvrages prohibés s'imprimeront ; ils circuleront clandestinement. En proscrivant les auteurs, vous donnerez à leurs écrits plus d'importance ; et sans même s'envelopper du manteau de l'anonyme, l'art oratoire présente mille fictions pour dire et paroître n'avoir pas dit. L'auteur desireux de publier ce qu'on ordonne de taire, présentera la vérité sous un apologue ; et la nullité de vos soins, en avilissant le pouvoir, ne serviroit qu'à accroître et multiplier les dangers redoutés.

Que faire ? Rien , absolument rien.

Le génie s'affranchit des lois. Les mœurs , les mœurs seules peuvent en réprimer les écarts.

Et cependant , avertissez tous les Français des dangers qui les menacent. Montrez-leur la patrie par-tout déchirée , appelant par ses cris tous ses enfans à sa défense. Voyez nos départemens infestés par des brigands ; l'ennemi prêt à cerner nos frontières ; le dénue-ment dans nos armées , et nos villes en proie à toutes les horreurs de la misère et de la faim.

Voulez-vous que l'esprit public ne demeure plus étouffé sous le poid du malheur ? Osez , comme en 92 , proclamer les dangers de la patrie , et ces dangers cesseront. Le terrain brûle ; il est tems de crier au secours. Faites un appel à tous les publicistes , à tous les hommes libres. Que rien désormais ne comprime l'énergie des républicains. Plus de parti , plus de haine. Les royalistes n'ont qu'un sentiment , qu'un vœu , celui de notre destruction : faut-il , pour faire le bien , montrer moins de constance et moins d'union ? Est-ce donc à nous à prendre exemple des esclaves ? Aide , force à tous ceux qui détestèrent la tyrannie. Liberté ! Liberté ! sois toujours notre cri de ralliement ! Alors ils reviendront ces jours de gloire , et l'expérience des torts passés les ramènera sans nuage.

Amour de la patrie , horreur de l'esclavage ,

voilà le grand livre qu'il faut ouvrir aux français : ils y liront leurs devoirs bien mieux que dans des lois qui limiteroient la *liberté de la presse*.

*Levier de l'homme*



---

De l'Imprimerie de POUGIN, rue des Pères,  
N.º 9.



SOCIÉTÉ  
DES AMIS DE LA CONSTITUTION,  
SÉANTE AUX JACOBINS, A PARIS.

---

OPINION  
DE XAVIER AUDOUIN,

Sur la situation et les ressources de la France;  
*Prononcée dans la séance du 8 juillet 1792,  
l'an 4 de la liberté.*

---

MESSIEURS,

On seroit trop coupable, si l'on cherchoit à  
s'aveugler sur notre position. Ne métamorpho-  
sons plus nos desirs en espérances, nos espé-

A

*11/ Audouin fut tué  
général de la Roche*

rances en succès : le moment des illusions est passé ; le charme doit cesser ; les augures ont parlé ; la patrie est en danger. Ayons assez de courage pour attacher nos regards sur les malheurs accumulés sur nos têtes. Sans doute ils seroient effrayans pour qui chercheroit un milieu entre le succès ou la mort : pour nous, nous qui, jouets de la tempête, avons vu sans effroi les éclats de la foudre, nous sommes dignes encore de jouir du calme qui succédera. Marchons, et renvoyons la terreur et l'épouvante aux hommes qui semblent oublier déjà ce que peut un peuple fort de son union, fort de ses vertus, fort de ses droits, trop long-temps méconnus.

Marchons, il en est temps ; mais auparavant, chassons de nos rangs, repoussons de l'arène tout faux frère, dont le cœur ne seroit pas partagé, comme les nôtres, entre le plus ardent dévouement pour la patrie, et la haine la plus implacable des tyrans.

Ne croyons plus à cette modération dont on s'enveloppoit pour nous tromper : tout homme qui se laissera voir à découvert, sera décidément ou l'ami ou l'ennemi de son pays. Les intérêts qui nous occupent sont trop grands, les deux partis sont trop bien prononcés, pour qu'il existe encore de ces atômes, qui, dans les commencemens, pouvoient bien se perdre dans le tourbillon, et céder aux impulsions différentes qu'ils recevoient ; mais aujourd'hui ils ont pris une direction propre ; ils doivent, ou aider notre marche ou bien l'entraver. S'ils se tiennent encore courbés pour ne pas être aperçus, c'est que, trop lâches pour venir à nous, ils attendent, pour nous attaquer, le moment de notre passage. C'est le comble de la lâcheté de se condamner ainsi à un état de nullité apparente, parce qu'on

a besoin de paroître autre que ce que l'on est. »

Chassons de nos rangs tous ces prétendus modérés : un modéré est un être à charge à tous les partis ; tous espèrent le gagner , en même temps que tous craignent qu'il leur échappe. Un modéré est un lâche , dont tous les soins se partagent entre le mal qu'il fait et la peine qu'il se donne pour le cacher.

La révolution qui s'est faite dans les choses , s'est faite aussi sentir dans notre langue. On a tellement perverti le sens des mots , que nous aurions besoin d'une nouvelle nomenclature , ou bien il faudra s'accoutumer à entendre chaque expression en sens inverse de son acception. Ainsi il faudra avertir qu'aujourd'hui pour modérés , tolérans , honnêtes gens , gens comme il faut ; on veut désigner les êtres qui sont le plus opposés aux idées que ces mots présentent à la pensée. « Mo-  
 » déré , laissez vous voir à découvert , et vous serez  
 » décidément ou l'ami ou l'ennemi de voire pa-  
 » trie ; ou si le ciel vous fit naître avec un cœur  
 » assez froid , avec des vertus assez peu pronon-  
 » cées pour , qu'avec des intentions pures , il vous  
 » soit difficile de nous suivre , du moins ayez  
 » les yeux attachés sur nous ; faites des vœux  
 » pour nous ressembler , et souvenez vous qu'en  
 » patriotisme comme en amour , trop n'est pas  
 » encore assez ».

Tels sont les sentimens qui doivent embrâser les cœurs réellement dévorés de la soif de servir leur pays. Mais c'est peu de l'aimer son pays ; c'est peu de former des vœux pour la prospérité de l'état ; il faut encore saisir avidement les moyens qui peuvent nous assurer des succès. Eh ! c'est encore ici qu'il faut repousser tout homme que les dangers pourroient déconcerter. Notre inté-

tét individuel , les périls que nous courons , la mort même , rien , non rien ne peut être calculé dans le choix des moyens qui sauveront la patrie.

Eh ! qu'importent en effet , qu'importent au malheureux qu'un tourment long et cruel consume , qu'importent les dangers d'un remède violent ! . . . Si vous craignez qu'une crise vienne à dissoudre toutes ses facultés , prouvez-lui donc qu'il est d'autres ressources ; et si vous le croyez incurable ; si après de longues douleurs vous ne lui offrez encore que la mort , cruel , ne lui arrachez donc pas la seule ressource qui lui reste ; ne le contraignez pas à languir dans cet état affreux ; puisque vous ne pouvez plus rien , laissez du moins , laissez la nature faire un grand effort : il faut , ou qu'il guérisse ou qu'il meure.

Non , il n'est plus possible de conjurer les maux accumulés sur nos têtes ; à tout instant notre horizon politique se charge de nuages ensanglantés ; la foudre gronde sourdement , et l'orage n'est pas loin : sachons le braver. Nous avons pu donner au monde un grand exemple ; gardons-nous de souiller tant de gloire par une lâcheté. L'univers a retenti de nos cris ; si nous laissions dire aux nations que les tyrans ont étouffé nos cris , c'en seroit fait de la liberté ; tout ce que nous avons pu tenter ne laisseroit à nos neveux qu'un souvenir douloureux et d'inutiles regrets.

Vous frémissez ! et le souvenir des tyrans vous rend , sans doute , tout votre courage et toutes vos vertus.

Eh bien ! profitez de votre indignation pour vous rappeler qu'il n'est point de pacte avec la tyrannie ; profitez de votre indignation pour vous rappeler que vous ne pouvez attendre des traîtres qu'un horrible esclavage , et soyez assez sage pour saisir tous les moyens de le repousser.

Tant qu'il existera des ennemis de l'humanité, tous les bras doivent être levés pour les exterminer. Mais pour que tous agissent de concert, il faut que leur mouvement soit sagement dirigé, il faut que leur action, que leur volonté, que tout soit d'accord avec la loi, qui sera leur égide. Or, pour atteindre ce but, voici les moyens que je propose.

Ne parlons pas de ces ressources qu'il ne vous est permis ni de prévoir ni de calculer. Sans doute le hazard nous sert quelquefois mieux que la prudence; le bien peut naître de l'excès du mal, et aucun pouvoir, je pense, n'est assez grand pour empêcher le peuple, dont les droits sont imprescriptibles, de reprendre, quand il le voudra, l'exercice de sa souveraineté. Mais ces grands moyens ne peuvent être dictés par personne. En attendant qu'ils soient inspirés par le dieu de la liberté, nous devons suivre scrupuleusement la ligne constitutionnelle.

Tous les ennemis de la constitution se rallient autour du trône, comme centre de tous vices et de toute corruption. Eh bien ! tous les bons citoyens doivent environner l'assemblée nationale; ils doivent se presser autour d'elle, s'y tenir bien serrés; et pendant que l'on cherche dans nos loix ce qui peut donner la mort au peuple, il faut que nous y trouvions ce qui peut le sauver.

Voici la marche que je vais suivre dans la recherche de nos ressources.

D'abord je vais vous présenter les moyens à employer dans l'intérieur.

Ensuite nos ressources extérieures, c'est-à-dire la direction de nos armées, et quelques réflexions sur notre diplomatie.

Enfin je vous entretiendrai des ressources qui

me paroissent les plus assurées ; ce sont celles que fourniront les sociétés populaires.

Pour ne pas vous empêcher d'entendre d'autres orateurs qui vous instruiront mieux que moi , je me borne à vous proposer aujourd'hui quelques observations sur la conduite que nous devons tenir dans l'intérieur ; et dans la prochaine séance , je remplirai l'engagement que je prends sur notre diplomatie , dont personne ne vous parle , et sur les sociétés populaires.

#### DE L'INTÉRIEUR.

Vous allez proclamer les dangers de la patrie ; ce cri , qui semble tout dire , ne dit rien en effet , ou du moins il ne suffit pas.

Vous devez dire encore au peuple : la patrie est évidemment trahie. Je sais que cette proclamation vous paroît difficile , parce qu'elle entraîne l'obligation de démasquer les traîtres ; mais d'abord je vous répons : si vous n'avez pas des preuves suffisantes , ou un courage assez grand pour les mettre au jour , alors on peut faire connoître les effets d'un mal dont la cause est ignorée , et vous pourrez dire que la trahison est manifeste , quoique les auteurs ne soient pas découverts. Quand la vue d'un cadavre percé de coups porte dans votre ame la conviction d'un assassinat , avez-vous besoin , pour être convaincu du crime , avez-vous besoin que l'on vous montre le bras qui a frappé ?

Une chaîne d'événemens affreux vous démontre que vous êtes trahis ; ayez donc la force de le dire ; et si le roi , si ses agens se plaignoient d'être inculpés ; s'ils venoient s'en plaindre à vous , alors élevez-vous à la hauteur de vos fonctions ; répondez au roi qui ose interroger les

représentans d'un peuple qui saura les défendre, répondez au roi : oui, nous l'avons dit, la patrie est trahie, et le traître, c'est vous... C'est vous qui, abusant des forces que la nation vous a confié, nous avez trainé au bord de l'abîme; vous ne nous y précipitez pas; voici le moment de la lutte entre vous et nous; cette lutte va être à mort.

Après cette déclaration, ne pensez pas que l'on vous donne le temps de fournir les preuves et de les acquérir avec des formalités qui ne s'emploient point dans une procédure aussi extraordinaire.

Bornez-vous au raisonnement suivant, bien serré, bien géométrique, et un peu plus expressif que tous les messages proposés.

« Sire, vous avez juré, vous et tous vos agens, vous avez juré de maintenir la constitution, de remplir les devoirs que la nation vous a imposé. Nous n'examinons pas si cette constitution contient réellement tout ce qui est nécessaire à l'ordre et à la sûreté d'un état; si nous avions des doutes là-dessus, vous ne pourriez pas les partager, vous qui, rejetant les décrets de circonstance, avez déclaré que les moyens constitutionnels suffisoient. Nous n'examinons pas non plus de qui provient le désordre; les loix donnant à chaque autorité une autorité supérieure pour la surveiller, les loix les ont toutes rendues solidaires les unes pour les autres. Il nous suffit donc de vous dire : nous apercevons un déchirement dans l'état; les loix, aux yeux des moins clairvoyans, les loix sont sans force. . . . Eh bien ! vous qui avez promis de les faire exécuter ces loix, vous et tous vos agens exécutifs, vous êtes donc tous des fourbes ou des sots :

dans l'un et l'autre cas , quittez le gouvernail ; vous n'avez pas la force ou vous n'avez pas la volonté de le diriger. »

Voilà tout ce que vous devez au roi. Vous devez davantage au peuple , et vous trouverez votre conduite dans la constitution.

Je ne ferai pas , comme M. Vergniaud , parler le peuple dans une hypothèse où , courbé sous le poids de la tyrannie , sa voix seroit étouffée et ses réclamations deviendroient vaines. . . . Non , c'est à présent qu'il faut parler ; c'est quand le corps politique est plein de force qu'il faut se hâter de le mettre en action.

Ne violez pas la constitution qui nous donne un roi ; mais ne violez pas non plus la constitution qui déclare le roi déchu en certains cas.

Lisez l'article 5 de la section première du chapitre 2 : « Si le roi se met à la tête d'une armée , » et en dirige les forces contre la nation , *ou* » s'il ne s'oppose pas , par un acte formel à une » telle entreprise *qui s'exécute*roit en son nom , » il sera censé avoir abdiqué la royauté ».

Et ne dites pas comme M. Vergniaud ; si le roi étoit dans ce cas , il faudroit bien prononcer la déchéance ; mais ayez la force de dire : le roi est dans ce cas , et nous prononçons la déchéance.

Le roi est dans ce cas , parce que c'est lui qui , en accréditant ses frères auprès des cours étrangères , nous a fait déclarer une guerre qu'il pouvoit empêcher. . . . C'est lui qui est le prétexte ou la cause des efforts combinés contre nous. . . . C'est lui qui a mis à la tête de nos armées un général que devoit repousser la connoissance bien parfaite qu'il avoit de ce conspirateur. . . . C'est lui , c'est le roi qui a dirigé tout le plan de la campagne. . . . C'est encore lui qui a toujours opposé des forces inférieures à des forces

plus grandes, qu'il connoissoit bien... C'est lui qui s'est entouré d'une garde contre-révolutionnaire. C'est lui qui nous a laissé ignorer les mouvemens des troupes prussiennes... C'est encore lui qui force à se retirer du Brabant une armée que toute la puissance autrichienne n'auroit pas fait reculer d'un pas... C'est encore lui, c'est le roi qui, par ses agens, fomenté les troubles, attise le feu du fanatisme, protège les factieux, emploie cet or, fruit de nos sueurs, pour nous arracher jusqu'à notre sang... C'est lui, c'est le roi qui nous a fait tout ce mal; et si ce n'est pas là trahir son pays, qu'appellez-vous donc un traître?

Rien, non, rien ne peut différer l'application de la loi. Législateurs, prenez garde au dépôt qui vous est confié; si la contre-révolution n'est pas assurée; si vous croyez encore à la constitution, à vos sermens, à la souveraineté du peuple, songez à la responsabilité qui pèse aussi sur vos têtes; obéissez à la loi. On peut briser sa faux impitoyable, mais personne ne la fera plier.

Que votre glaive frappe toutes les têtes coupables, et que le sang des traîtres soit le dernier qui couvre le sol de la liberté.

Pourvoyez ensuite à la défense de la ville où seront tous ces criminels de lèse-nation; établissez dans votre sein un comité chargé de recueillir contre tous les prévenus les preuves de trahison; mais n'attendez pas, pour vous assurer de leurs personnes, n'attendez pas qu'il y ait lieu à accusation. Il est important que tout prévenu de ce crime soit à l'instant même en lieu de sûreté.

Prenez ensuite de grandes mesures pour réprimer de nouveaux attentats, et pour faire face au déficit préparé par le peu d'ordre que l'on

aperçoit dans la perception et l'administration de nos finances.

D'abord, pour faire disparaître cette nuée d'hommes qui veulent bien l'exécution des loix lorsqu'elles protègent leurs personnes et leurs propriétés, mais les rejettent aussitôt qu'elles leur imposent des devoirs à remplir; ordonnez que, quand la patrie est en danger, tous les citoyens fassent serment de la secourir par tous les moyens qui seront en leur pouvoir, et qu'ils se rendent personnellement aux lieux qui leur seront indiqués pour la défendre.

Si vous éprouvez de la résistance, vous trouverez ce qui vous reste à faire, non pas de moyen, non pas dans l'histoire romaine que l'on vous a déjà citée; cette mesure, qui prêteroit à l'arbitraire, semble effrayante, parce que ceux qui ne l'ont pas conçue, supposent qu'elle pourroit être exercée contre des citoyens. Je veux vous en proposer une encore plus forte, et que vous serez obligé de trouver juste.

Portons nos regards sur la révolution d'Angleterre. Quand les Anglois eurent à lutter contre l'éveque de Rome, les Anglois déclarèrent que personne ne seroit forcé de reconnoître les loix nouvelles; mais aussi que personne ne pourroit, dans aucun cas, en réclamer l'appui sans y avoir préalablement adhéré.

A présent, distinguons les droits de l'homme de ceux du citoyen, dont la différence est sensible à tout homme qui sait raisonner. Je dis, la conservation de ces droits, est le but qui nécessite une association; néanmoins, la volonté de l'être qui se croit assez fort pour s'isoler, ne peut être contrainte par personne; mais aussi, si ses forces physiques ne sont pas suffisantes pour résister à l'oppression, il ne pourra pas réclamer

l'appui de l'association dans laquelle il n'est pas entré, parce que l'état ne doit rien qu'à ses membres; on n'en est pas membre sans se soumettre à ses loix, et sans en partager les charges comme les avantages....

D'après ce principe, qui est puisé dans la nature, qui découle des premiers élémens politiques; d'après ce principe, nul ne pourra se plaindre qu'à lui-même d'être à la merci de ceux qui attenteront à sa vie ou à ses propriétés.

Adoptez cette mesure, et elle suffira pour renvoyer la terreur à tous ces hommes qui ont essayé de nous effrayer.

Il vous reste à remédier à la détresse de nos finances; eh bien! osez faire ce que l'on vous a proposé dans d'autres temps; prononcez la confiscation des biens des émigrés.

Vous leur ôterez ainsi l'espoir de revenir jamais déchirer notre sein; vous rendrez l'abondance à un pays qu'ils ont désolé.

Vous en avez le droit, par le principe de tout contrat social que j'ai posé tout-à-l'heure..... Quand vous ne raisonnez pas d'après ce principe, vous en auriez encore le droit.

En effet, la souveraineté résidant essentiellement dans la nation, le souverain peut bien, pour l'utilité de tous, régler les destinées de chacun.

Je sais que l'on ne peut établir que des peines strictement et évidemment nécessaires; mais je demande si cette compensation n'est pas strictement et évidemment nécessaire pour l'indemnité que la patrie a droit d'exiger de ceux qui ont excité les nations à violer notre territoire et à égorger nos frères?

Profitez de ce moyen pour les frais de la guerre. Si vous adoptez cette mesure, elle ne sera pas

longue ; alors ce qui vous reste , vous l'emploirez à indemniser ces malheureux Belges que l'on a puni de penser comme nous ; vous l'emploirez à récompenser nos braves frères d'armes ; vous ne souffrirez pas que ceux qui ont défendu la liberté , ne puissent jamais en goûter les fruits ; du moins la patrie pourroit offrir à ces soldats un champ qui seroit cultivé avec le fer et le bras qui l'auroit défendu.

Songez que votre souverain a les yeux ouverts sur votre conduite ; toutes ses forces sont là pour vous seconder ; hâtez-vous de répondre à son attente , et que bientôt nos fédérés puissent recevoir l'impulsion que vous devez leur donner.

Après avoir fait rentrer dans la poussière nos ennemis intérieurs ; après nous être lié par un serment solennel ; après avoir marié nos piques et nos bayonnettes ; après cela , que nous puissions du moins marcher ensemble par-tout où la patrie sera menacée , que nous puissions nous précipiter aux frontières ; et si nous y trouvons encore les satellites des despotes , que tout leur sang marque à jamais le champ de nos victoires , et qu'avant de nous séparer , nous puissions graver cette inscription sur leur tombe : « Ici sont les limites d'un pays qu'un peuple libre ordonne à l'univers de respecter , jusqu'à ce qu'il soit digne de lui ressembler. »

*La société, dans sa séance du dimanche 8 juillet 1792, l'an 4 de la liberté, a arrêté l'impression de cette opinion, et l'envoi aux sociétés affiliées.*

SALADIN, député, président ; BILLAUD-VARENNE, vice-président ; THURIOT, député ; GIREY DUPRÉ ; RÉAL ; CHEPY ; MATHIEU, secrétaires.

UNIVERSIDAD  
LA FITE



Abierta al mundo

Biblioteca Sala Patrimonial